En téléchargeant ce document, vous souscrivez aux conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché. Les fichiers disponibles au Fonds Gregory-Piché ont été numérisés à partir de documents imprimés et de microfiches dont la qualité d'impression et l'état de conservation sont très variables. Les fichiers sont fournis à l'état brut et aucune garantie quant à la validité ou la complétude des informations qu'ils contiennent n'est offerte.

En diffusant gratuitement ces documents, dont la grande majorité sont quasi introuvables dans une forme autre que le format numérique suggéré ici, le Fonds Gregory-Piché souhaite rendre service à la communauté des scientifiques intéressés aux questions démographiques des pays de la Francophonie, principalement des pays africains et ce, en évitant, autant que possible, de porter préjudice aux droits patrimoniaux des auteurs. Nous recommandons fortement aux usagers de citer adéquatement les ouvrages diffusés via le fonds documentaire numérique Gregory-Piché, en rendant crédit, en tout premier lieu, aux auteurs des documents.

Pour référencer ce document, veuillez simplement utiliser la notice bibliographique standard du document original. Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent que ceux-ci et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'ODSEF. La liste des pays, ainsi que les intitulés retenus pour chacun d'eux, n'implique l'expression d'aucune opinion de la part de l'ODSEF quant au statut de ces pays et territoires ni quant à leurs frontières.

Ce fichier a été produit par l'équipe des projets numériques de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le contenu des documents, l'organisation du mode de diffusion et les conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché peuvent être modifiés sans préavis.

Pour toute question relative au contenu ou à l'utilisation du Fonds Gregory-Piché, veuillez adresser vos commentaires à cette adresse : odsef@fss.ulaval.ca

ODSEF Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone

www.odsef.fss.ulaval.ca

Yveline PONCET

Département de Démographie
Université de Montréal

CARTES ETHNO-DEMOGRAPHIQUES DU NIGER

ETUDES NIGERIENNES N° 32

CARTES ETHNO-DEMOGRAPHIQUES DU NIGER

AU 1/1 000 000

NOTICE DES CARTES

ETUDES NIGERIENNES N° 32

CARTES ETHNO-DEMOGRAPHIQUES DU NIGER

AU 1/1 000 000

NOTICE DES CARTES

Yveline PONCET

Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines
NIAMEY – 1973

SOMMAIRE

Avant-propos 1
Note sur la transcription 3
Présentation des planches 5

Fig. 1 : schéma d'assemblage des planches
Fig. 2 : les régions du Niger

I. Carte démographique

A. Documentation démographique 7
B. Documentation cartographique 8
C. Légende de la carte 9
D. Répartition de la population 10

a) la zone sédentaire
b) la zone nomade
c) les villes

Fig. 3 : carte démographique au 1/5 000 000 au nord du 18° parallèle

II. Carte ethno-démographique

A. Documentation 17
B. La notion d'ethnie 18
C. Classification 19
D. Les groupes ethniques 20

a) les Zarma-Sonraï
b) Mossi et Gurmanché
c) les groupes "Mawri"
d) les groupes Hausa
e) les groupes Kanuri
f) Tubu et Arabes
g) les Peuls
h) les Touaregs
i) les dénominations non citées

Fig. 4 : carte ethno-démographique au 1/5 000 000 au nord du 18° parallèle

Post-face 37
Bibliographie 39
Index 45

AVANT-PROPOS

La carte ethno-démographique du Niger au 1/1000 000, dont les travaux de préparation ont commencé en 1966, prenait place à l'origine dans le programme de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (I.F.A.N.) de Dakar, de cartographie systématique de l'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la démographie et de l'ethnographie, par planches d'échelle unique, raccordables, sous un découpage et une présentation coordonnés.

L'interruption de ce programme en 1968, puis la prise en charge par le Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines (C.N.R.S.H.) de la publication de la carte ethno-démographique du Niger, ont fait que cette partie orientale du programme paraît ici sous une forme un peu différente du projet primitif. Le découpage en longitude et l'emploi de la couleur ont été abandonnés, au profit d'un découpage limité aux frontières du Niger, et de l'emploi d'une seule teinte ; les planches démographiques proprement dites, qui représentaient la répartition de la population sous forme de plages de densités, figurent ici cette répartition par points.

La documentation, la préparation cartographique préliminaire et les recherches sur le terrain ont été effectuées sous l'égide de l'I.F.A.N. et celle du C.N.R.S.H. de Niamey. Que ceux qui m'ont aidée dans les différentes phases de ces travaux, au Sénégal et au Niger, soient ici remerciés.

NOTES SUR LA TRANSCRIPTION

Les noms de localités cités dans la notice et figurant sur les cartes sont ortographiés selon la pratique courante de l'administration nigérienne.

Les mots verniculaires – noms d'ethnies et noms de régions géographiques – sont ortographiés sous la forme phonétique la plus simple et la plus courante dans les documents écrits, sans emploi de signes diacritiques. Les noms d'ethnies sont notés sous leur forme grammaticale la plus couramment rencontrée, qui correspond souvent – surtout pour les noms hausa – à la forme plurielle du substantif. Pour la commodité de lecture, et pour ne pas utiliser plusieurs formes différentes d'un même mot, nous avons considéré ces noms d'ethnie comme invariables, et les avons utilisés indifféremment aux formes substantives et adjectives, au singulier et au pluriel, au masculin et au féminin. Les linguistes et les connaisseurs du Sonraï et du Hausa en seront horrifiés... Qu'ils nous pardonnent cette liberté.

Font exception les mots français ou francisés, tels que "arabe", "touareg", "peul", qui conservent les formes grammaticales françaises.

Certains noms d'ethnie présentent, selon les auteurs, les informateurs, ou la langue qui les désigne, des variantes d'orthographe et de prononciation, précisées ci-dessous.

Dans le texte de la notice, les termes cités dans la légende de la carte ethno-démographique sont en caractères gras.

Sonraï, Songhay, Sonraï
Zarma, Zerma, Djerma, Zabirmawa (en hausa).

Dendi, Dandi, Dendawa (hausa)
Kurtey, Courtheye, Kurtabé (peul)

Arawa, Arewa
Gubawa, Gubé (zarma)
Tyengawa, Tyenga, Kengawa
Kurfeyawa, Sudié (zarma)
Hausa, Haoussa
Kabbawa, Kebbawa, Kabawa
Gobirawa, Goberawa
Konnawa, Konawa
Asna, Hanna

Buzu (singulier), pluriel Bugaje

Manga, Mangawa (hausa)
Dagara, Dagarawa (hausa), Dagra

Touareg, Kel Tamachek "ceux qui parlent Tamachek"

Peul (en réalité Pullo au singulier, pluriel Fulani).

PRESENTATION DES PLANCHES

L'échelle des cartes qui constituent cet ouvrage est le 1/1000 000. Le fond, celui de la Carte Internationale du Monde au 1/1000 000, surcharge O.A.C.I. publiée par l'Institut Géographique National, Paris. La partie du Niger qui nous intéresse est couverte par les coupures suivantes : pour le sud : Niamey (ND 31), Parakou (NC 31) (1), Zinder (ND 32), Fort-Lamy (ND 33) ; et pour le centre du pays : Agadès (NE 32) et Bilma (NE 33) (2). Chacune de ces planches couvre 6 degrés de latitude et 4 degrés de longitude.

Pour des raisons impérieuses d'aménagement du format d'édition définitive, ce découpage n'a pu être suivi ici. Nos planches sont au nombre de sept (voir figure 1). Elles couvrent le Niger du 12° degré au 18° degré de latitude. Au nord du 18° degré, la huitième planche est au 1/5 000 000 (figures 3 et 4).

Le présent ouvrage comprend deux séries de huit planches. La première série, intitulée "cartes démographiques" figure la répartition de la population par points (un point = 200 habitants). La seconde, intitulée "cartes ethno-démographiques", superposable à la première, figure la répartition de la population par groupes ethniques (un signe = 500 habitants).

---

(1) La feuille PARAKOU appartient en réalité à la série "carte de l'Afrique au 1/1000 000", I.G.N., et est destinée à être emplacée, dans la série "Carte Internationale du Monde" par les planches TAMALE (en cours de rédaction) et KANO (en projet) (NC 30-31 et NC 31-32). La région de Gaya se trouvera sur chacune de ces deux planches.

(2) Ceci correspond aux dénominations et aux cotes I.G.N. Carte Internationale du Monde. Les dénominations et cotes O.A.C.I. sont différentes.

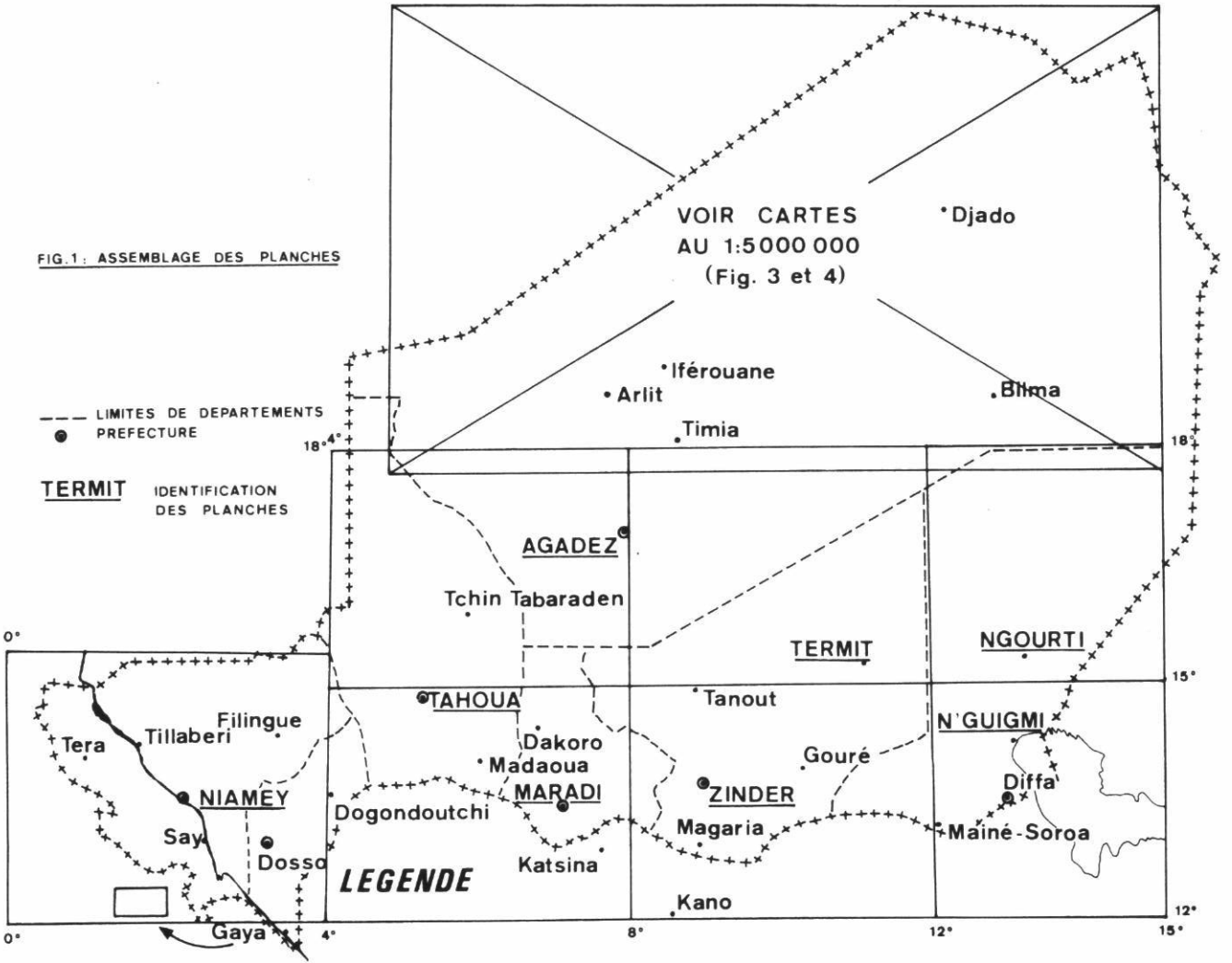
FIG.1: ASSEMBLAGE DES PLANCHES
VOIR CARTES
AU 1:5000 000
(Fig. 3 et 4)
Djado
Iférouane
Arlit
Bilma
Timia
LIMITES DE DEPARTEMENTS
PREFECTURE
TERMIT
IDENTIFICATION
DES PLANCHES
18°4°
18°
AGADEZ
Tchin Tabaraden
TERMIT
NGOURTI
0°
15°
TAHOUA
Tanout
Filingue
Tillaberi
Tera
Dakoro
Madaoua
Gouré
N'GUIGMI
NIAMEY
MARADI
ZINDER
Diffa
Dogondoutchi
Say
Dosso
Magaria
Mainé-Soroa
Katsina
LEGENDE
Kano
12°
Gaya
0°
4°
8°
12°
15°

FIG. 2: LES REGIONS DU NIGER

0 100 200 KM

I. CARTE DEMOGRAPHIQUE

A. Documentation démographique :

La base de la documentation démographique est constituée par un document ronéoté, publié par le service statistique du Niger. Ce document ancien, incomplet, sujet à caution, a néanmoins le mérite de dresser une liste de tous les villages administratifs du Niger (1) par ordre alphabétique et par cantons, eux-mêmes groupés en arrondissements et départements, ce qui a permis l'identification des noms portés sur les cartes.

Les chiffres de population, hétérogènes quant aux dates (de 1952 à 1958) ont été considérés comme sous-estimés dès le recensement (2) et, à la suite de sondages de vérification, relevés de 10 à 15 %. Chaque fois que nous avons pu en disposer, nous avons complété par les chiffres plus récents des recensements partiels entrepris à partir de 1961 et par les listes des nouveaux villages autonomes. Les chiffres ont été systématiquement augmentés de 2 % par an (taux de croissance moyen) à partir de la date de recensement jusqu'en 1970.

---

(1) Par "village administratif" nous entendons un village disposant d'une autorité coutumière — le chef du village — autonome. L'inscription sur les listes de recensement constitue une reconnaissance implicite de l'autonomie coutumière du village par l'administration. Les groupes de population "non administratifs", quelquefois importants, et quelquefois fort éloignés de la localité-mère, en sont considérés comme des villages de cultures ou des quartiers, et restent soumis, en principe, à la juridiction coutumière de son chef.

(2) Pour diverses raisons, dont la principale est l'imposition par capitation des personnes au dessus de 15 ans et au dessous de 65 ans, les chefs de famille ne tiennent pas à déclarer les individus absents qui échappent au dénombrement des agents recenseurs lors de leur passage.

L'incertitude où nous sommes quant à l'exactitude des chiffres qui nous ont servi de base, quant à celle des pourcentages de correction et d'accroissement qui, s'ils sont approximativement corrects pour l'ensemble du pays, ne le sont certainement pas pour telle ou telle région, la nécessité de diviser la population des villages, pour la représentation graphique, en tranches de 200 habitants, toutes ces raisons font que nous pouvons considérer que la marge d'erreur globale, pour la représentation de la population de l'ensemble du Niger, est comprise entre 7 et 12 %, en plus ou en moins.

Dans les causes d'incertitude des chiffres de recensement, ajoutons, en ce qui concerne plus particulièrement les populations nomades, la difficulté du recensement proprement dit, le fait que de nombreuses fractions, bien que dénombrées dans les pays voisins, nomadisent sur les frontières, avec une préférence pour le Niger, enfin l'extrême mobilité de toute la population rurale, nomade ou urbaine, qui passe momentanément et sans difficulté d'un pays à un autre, d'une région à une autre, d'un village à un autre, et vice-versa... sans compter l'émigration rurale, temporaire ou définitive.

B. Documentation cartographique :

Les cartes de l'Institut Géographique National (Paris) au 1/200 000 ont formé la base unique de repérage. Chaque village du recensement y a été répertorié. La plupart y figuraient, quelquefois sous un nom assez différent du nom phonétique, quelquefois à un emplacement différent de l'emplacement réel (la position du village était exacte, c'est la nomenclature qui était mal placée). Les enquêtes auprès des pouvoirs publics, les services des préfectures et des sous-préfectures, et auprès d'informateurs originaires des régions étudiées ont permis de placer sur les cartes au 1/200 000 la quasi totalité des villages administratifs du Niger.

Les nomades et semi-nomades, recensés par fractions sous le nom de leur chef — quelque fois décédé depuis — ont été beaucoup plus difficiles à localiser, d'autant plus que certaines fractions, recensées dans une circonscription, nomadisent dans une autre. Des enquêtes auprès des chercheurs travaillant au Niger et

qui se sont penchés sur les populations nomades, et auprès des administrateurs, ont permis, dans beaucoup de cas, de déterminer approximativement les aires de parcours de saison sèche, qui ont servi de base de localisation.

C. Légende de la carte :

Ont été différenciés :

— Les nomades : le signe qui les figure ne peut correspondre à un emplacement précisément identifiable du terrain. Les signes "nomades" sont placés dans la zone de nomadisme de saison sèche pour les nomades permanents ; sur l'emplacement du village de séjour temporaire pour les semi-nomades.

— Les sédentaires groupés en villages de moins de 1000 habitants, représentés par un signe correspondant à 200 habitants, localisé sur l'emplacement exact du village, ou, dans le cas de villages de moins de 200 habitants, au point réel de plus forte concentration.

— Les sédentaires groupés en villages de plus de 1000 habitants, représentés par des cercles pleins de taille proportionnelle au chiffre des paliers choisis : 1000, 3000, 5000 habitants. Ce dernier est le critère quantitatif de groupement dit "urbain" dans de nombreuses statistiques démographiques, la classification française notamment.

— Les "villes", c'est-à-dire les groupements supérieurs à 5000 habitants, représentées par cercles creux de taille proportionnelle aux paliers choisis : 10 000, 20 000, 30 000, 50 000 et 100 000 habitants. Deux intervalles, entre les paliers 20 000 et 30 000, et entre les paliers 50 000 et 100 000 ne figurent pas dans la légende, aucune ville du Niger ne correspondant à ces chiffres de population.

Pour laisser toute la place à la représentation démographique, la carte porte peu de noms : ceux des principales localités, et des centres régionaux — jouant ou non un rôle administratif — les plus importants. Les principales vallées et les principales routes sont indiquées comme repères.

D. Répartition de la population :

On évalue la population du Niger à 4 200 000 habitants en 1972, ce qui représente une densité moyenne de 3,2 habitants au km 2. Les deux-tiers environ sont des sédentaires, le restant est nomade. Mais il est difficile de faire une distinction nette entre ces deux formes de genre de vie, certains nomades, plus ou moins en voie de sédentarisation, se fixant temporairement sur l'emplacement de leurs champs de mil, et accompagnant le troupeau vers le nord, à la saison des pluies. Encore faut-il préciser qu'une partie seulement de la famille accompagne la transhumance, et que ce semi-nomadisme penche plus ou moins vers la sédentarisation ou vers le nomadisme, selon les années.

Le semi-nomadisme n'est pas décelable dans les statistiques, les familles concernées étant comptées avec celles du village proche quand elles ne sont pas nombreuses, ou avec la fraction nomade au chef de laquelle elles continuent de faire allégeance, dans beaucoup de cas. Il est donc difficile d'évaluer leur nombre...

92 % de la population est rurale. Les sédentaires se répartissent dans environ 9 000 villages qui comprennent en moyenne 450 habitants. Mais le chiffre réel varie beaucoup selon les régions.

Pour tenter de concilier le développement des surfaces cultivées et la nécessité pour les nomades de disposer de terrains de parcours et de pâturages, le gouvernement a fixé une limite au nord de laquelle les cultures sous pluie sont interdites. Le pays se partage ainsi en deux zones, la "zone sédentaire" où se trouvent les villages permanents et une grande proportion de nomades et de semi-nomades, et la "zone nomade" où les installations sédentaires sont fort réduites, et où une partie des nomades séjourne pendant toute l'année. La plupart d'entre eux, vont et viennent, de saison sèche à hivernage, entre les deux zones.

a) La zone sédentaire :

Elle représente le quart du territoire nigérien, et porte les trois quarts de sa population, soit une densité approximative de 11 habitants au km2.

La répartition et les modes d'habitat diffèrent de l'est à l'ouest du pays ; les ressources et les conditions naturelles également, et expliquent en partie la variété des paysages villageois.

Nous distinguons trois régions, dans chacune desquelles la répartition de la population apparaît comme obéissant à des règles relativement homogènes :

— l'ouest, où les villages sont disposés linéairement le long des vallées,

— le centre, aux fortes densités et où la répartition est à peu près égale,

— l'est, où les densités sont faibles, les villages espacés et peu importants. Fait remarquable, cette distinction, lisible sur la carte, recouvre les aires de répartition de trois grands groupes ethno-culturels sédentaires : Zarma-Sonraï, Hausa, Kanuri. Mais nos connaissances actuelles sur l'histoire du peuplement ne nous permettent pas de rattacher avec certitude le fait culturel et l'habitat, pas plus que nous ne pouvons lier étroitement les conditions naturelles et l'habitat...

L'ouest du Niger

Les villages sont ici rassemblés le long des vallées : vallées à écoulement permanent ou prolongé, comme celles du Niger et des affluents de rive droite, larges vallées fossiles que sont les dallols Boso et Mawri, vallées sèches du Zarmaganda et du Gurma.

La vallée du Niger est largement occupée, d'Ayorou à Say, par des villages importants de cultivateurs de mil et de riz, et de pêcheurs, et des installations d'éleveurs. En amont de Tillaberi, la densité de population atteint 52 habitants au km2. Les vallées de la Sirba et du Dargol abritent une succession de très gros villages d'environ 3 000 habitants. En aval, Niamey, la capitale de l'état, — environ 125 000 habitants — est entourée de gros villages — semi-banlieues — situés sur les deux rives, à proximité du fleuve.

La densité de population nomade est importante sur la rive droite du Niger, mais les pays de la rive gauche, au delà du fleuve, sont très peu peuplés, mises à part les vallées du Zarmaganda (région de Ouallam), occupées par de petits villages, et, vers le nord, les installations récentes d'une zone pionnière.

Au sud du W du Niger, une large région déserte s'enfonce en coin entre Dahomey et Haute-Volta. Le Parc National du W y a été installé, dans une zone déjà plus ou moins abandonnée devant la trypanosomiase.

Les dallols sont de larges vallées fossiles, pourvues d'un écoulement à faible profondeur, qui s'inondent par endroits en saison des pluies. Le dallol Boso, de direction nord-sud, s'étend d'Abala au fleuve Niger, et constitue la basse vallée d'un ancien et puissant affluent descendu du Hoggar, l'Azawak. Le dallol Mawri, plus complexe, réunit dans la région de Dogondoutchi une série de vallées issues du plateau d'Ader, et s'étend de l'Arewa au fleuve, avec lequel il conflue en aval de Gaya. Le dallol Fogha, issu des plateaux de Dosso, le rejoint peu avant ce confluent.

La proximité de l'eau, la présence de terres plus fertiles que les sables et les latérites voisins, ont favorisé l'installation de sédentaires et de semi-sédentaires, groupés en villages nombreux de moyenne importance, dans le dallol Boso — qui est en même temps une voie de passage fort fréquentée, jalonnée de gros marché — La région de Dogondoutchi abrite de très gros villages et compte parmi les plus fortes densités du Niger, entre 50 et 65 habitants au km2.

Le centre :

Entre Arewa et Ader, les plateaux portent quelques villages peu importants, et des installations récentes, comme Bagaroua. Ils précèdent l'originale région de l'Ader, constituée géographiquement de plateaux en lanières, découpés par de nombreuses vallées orientées est-ouest. Historiquement, l'Ader était formé d'une multitude de petites chefferies indépendantes, ou artificiellement rassemblées sous une hégémonie temporaire. Il est tout à fait remarquable de constater que la zone des gros villages très rapprochés qui forment l'originalité du peuplement de cette région, correspond exactement aux limites de l'Ader historique. La densité de population — aux environs de 50 habitants au km2 — est une des plus élevée du Niger sur la plus grande surface.

Notons les deux groupements ruraux de taille exceptionnelle que sont Illela (plus de 10 000 habitants) et Tamaske (environ 6 000 habitants), localités qui ne présentent pas de fonction ur-

baine notable, bien qu'Illela soit le siège d'une sous-préfecture. C'est dans le nord de l'Ader que les installations sédentaires sont les plus septentrionales de tout le Niger.

Dans toute la région circulent de nombreux nomades et semi-nomades peuls et touaregs Kel Gress.

A l'Est de l'Ader, la retombée des plateaux porte une population plus clairsemée, séparée de la région de Maradi par un hiatus, qui sépare les deux Gobir : le Gobir Tudu (région de Madaoua) et la Gobir proprement dit (région de Tibiri), à partir duquel, et jusqu'au Damagaram (autour de Zinder) et au Damergu (autour de Tanout), on se trouve dans une zone de population dense, répartie avec régularité dans des villages peu importants mais rapprochés.

Les plus peuplés d'entre eux sont les capitales d'anciennes chefferies (Kantché) ou se sont développés récemment grâce à la culture de l'arachide, (Matameye).

La densité de population — aux environs de 30 habitants au km2 pour l'ensemble de cette zone — est plus élevée au sud de Maradi — 65 habitants au km2 — où deux vallées abritent de gros villages rapprochés, et diminue régulièrement du sud au nord pour devenir nulle au nord de la vallée de Tarka (est de Dakoro). Cette vallée voit cependant l'installation récente de villages, et constitue l'axe de parcours de nombreux troupeaux nomades.

L'est :

A partir de Tanout, l'aridité augmente, et la limite des cultures et des installations sédentaires s'infléchit nettement vers le sud, dans une région fort peu peuplée, isolée du reste du pays, et plutôt tournée vers les pays voisins, Tchad et Nigéria.

A l'exception du massif du Kutus, au nord de Gouré, notablement peuplé de nomades et de sédentaires, la densité de population à l'est de Guidimouni devient très faible : le Munio est peu peuplé, et le Manga — hors la vallée de la Komadugu — encore moins. De très petits villages — quelques dizaines d'habitants — se sont installés dans les dépressions interdunaires. A peine plus importants et plus nombreux sont les villages des rives

de la Komadugu. Même sur les bords du lac Tchad, les villages sont petits et clairsemés. Dans toute cette région, les nomades, favorisés par d'importants travaux d'hydraulique pastorale (forages artésiens) sont plus nombreux que les sédentaires.

b) La zone nomade :

Elle s'étend, au nord de la limite des cultures sous pluie, et comprend, d'une part les aires de parcours des nomades, d'autre part des installations humaines permanentes, dont la plupart sont de très médiocre importance, et très éloignées les unes des autres.

La densité de population y est inférieure à 1 habitant au km2.

Les nomades sont inégalement répartis : l'est, constitué de grands ergs répulsifs, est quasiment désert, à part les quelques nomades Tubu et Arabes, qui circulent, à la recherche de pâturages pour leurs troupeaux de chameaux, entre Niger, Libye et Tchad.

L'Aïr abrite en permanence une petite population nomade. Les densités les plus importantes se trouvent dans l'Azawak et le Tamesna, dans la partie occidentale du Niger sub-saharien. Une partie de la population y nomadise en permanence, une autre vient du sud, de la zone sédentaire, et se rassemble en saison des pluies, pour la "cure salée" dans la région d'In Gall et Tegidda n'Tesemt.

Les installations sédentaires sont pour la plupart des palmeraies peuplées de quelques dizaines d'habitants, sauf In Gall et Iférouane. Le premier est une palmeraie importante, sur la piste de Tamanrasset, le second le siège d'un poste administratif. Les autres palmeraies — quelques centaines de dattiers chacune — se trouvent dans l'Aïr et dans le Kawar. N'Gourti, Tchin Tabaraden, Abalak, sont des centres administratifs récents ; les habitants de Tegidda n'Tesemt exploitent, une partie de l'année, les salines locales. Agadez et Bilma sont deux vieux centres commerciaux, l'un et l'autre en déclin, surtout Bilma qui ne bénéficie pas, comme Agadez, des recherches minières (gisements d'uranium, d'Arlit et de Madaouela...).

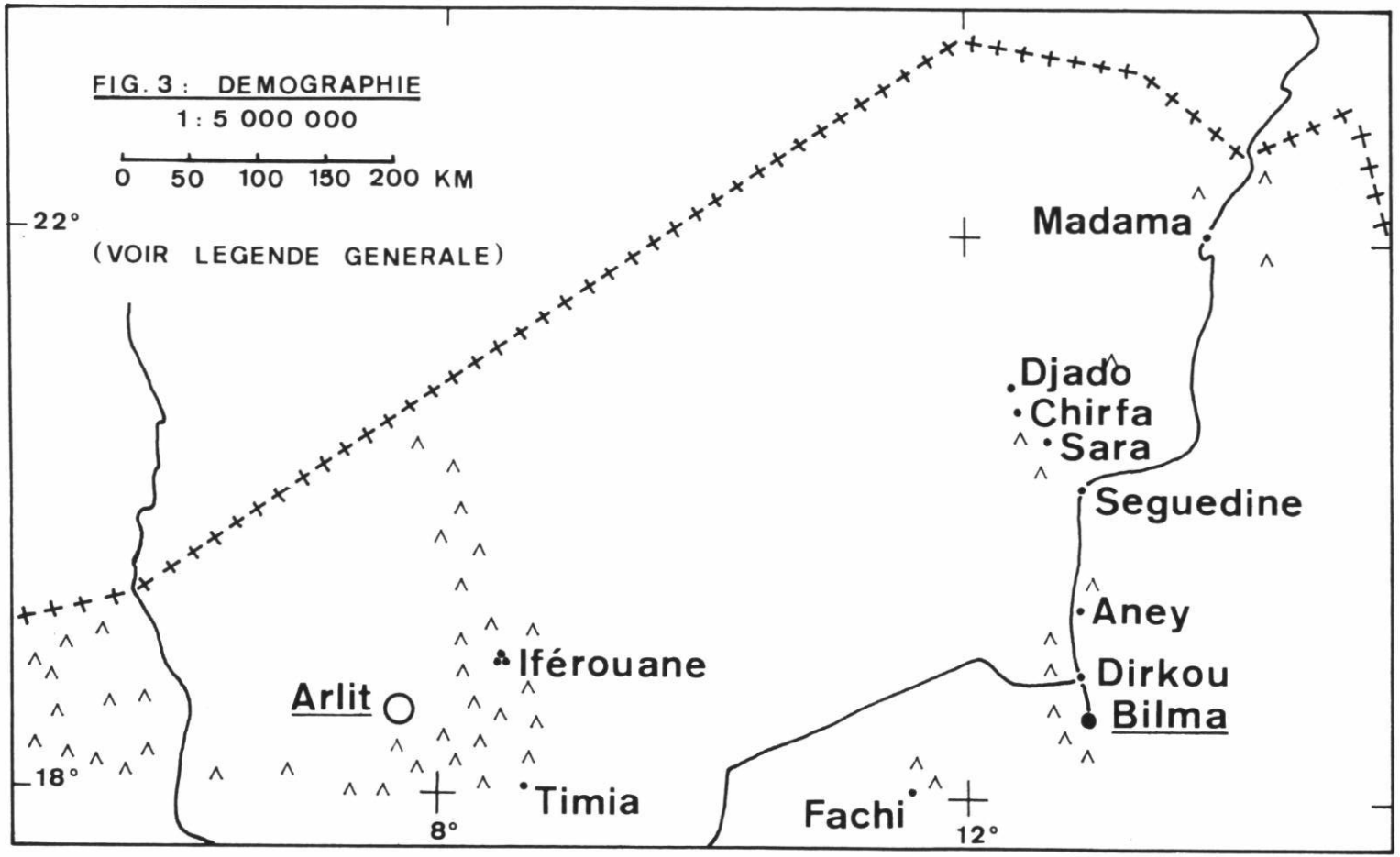
FIG. 3 : DEMOGRAPHIE
1 : 5 000 000
0 50 100 150 200 KM
(VOIR LEGENDE GENERALE)
22°
18°
8°
12°
Madama
Djado
Chirfa
Sara
Seguedine
Aney
Dirkou
Bilma
Iférouane
Arlit
Timia
Fachi

c) les villes :

La population du Niger est rurale à plus de 92 %. C'est dire que les villes n'y sont ni nombreuses, ni importantes. Leur importance est difficile à chiffrer en raison de la mobilité de la population, venue y chercher pendant la saison sèche — la saison non agricole — un emploi ou une activité de complément. Dès le début des pluies, ces citadins d'occasion retournent au village. C'est ainsi que la population de Niamey, la capitale, la plus soumise à ces fluctuations, oscille entre 125 000 et 200 000 habitants. Trois villes dépassent 20 000 habitants : Zinder (environ 50 000), Maradi (environ 35 000), Tahoua (environ 28 000). Ce sont d'anciens postes administratifs et militaires coloniaux. Zinder et Maradi possèdent un petit nombre d'ateliers à caractère industriel. Ce sont d'importants marchés.

Les autres villes n'ont pas plus de 10 000 habitants, sauf Dosso, siège de chefferie et carrefour des deux axes routiers du Niger : la transversale Niamey-Zinder, et la route de ravitaillement qui vient de Cotonou par Parakou et Gaya.

Notons enfin la ville d'Arlit, création artificielle née de l'exploitation du gisement d'uranium, destinée à abriter 6000 personnes.

II. CARTE ETHNO-DEMOGRAPHIQUE

Chaque signe, disposé à la place exacte qui correspond à un village sur le terrain, représente 500 habitants, regroupés arbitrairement au point réel de plus forte concentration chaque fois que les unités de recensement (villages sédentaires ou fractions nomades) étaient inférieures à ce chiffre. Les villes ne figurent pas sous forme de représentation ethnique : leur chiffre de population nécessiterait un trop grand nombre de signes sur un espace réduit, ce qui gênerait la lecture. Et leur figuration manquerait d'intérêt, dans la mesure où l'on sait que toutes les ethnies de la région, voire du pays dans le cas de villes importantes, y sont représentées, dans des proportions différentes, toutefois, de celle du milieu rural environnant.

A. La Documentation :

L'essentiel de la recherche sur le terrain a porté sur le recensement ethnique en zone sédentaire. En ce qui concerne les fractions nomades ou semi-nomades, en effet, le nom seul du chef de fraction suffit à indiquer clairement si le groupe est **Peul** ou **Touareg.**

Dans la zone sédentaire, il s'agissait de savoir, village par village, de quelle "ethnie" se réclamaient les habitants, la signification du terme fourni, et sa place auprès des ethnies voisines et dans le groupe linguistique ; et, dans les villages où cohabitent plusieurs ethnies, connaître approximativement leur proportion.

Une documentation fragmentaire existait, à Niamey et dans les principales préfectures, sous la forme de rapports d'administrateurs français et de monographies de cantons, conservés en

archives et inédits pour la plupart. Minutieusement relevés, ces renseignements d'ordre ethnique et historique offraient cependant l'inconvénient d'être relativement anciens (rédigés entre 1945 et 1955), et de ne pas toujours indiquer les sources d'information, ni la signification des termes employés, ce qui en limitait pour nous la valeur et l'utilisation.

La collaboration étroite avec les chercheurs en sciences humaines travaillant au Niger, en permettant d'examiner systématiquement les villages qu'ils connaissent bien, et d'étudier avec attention les traditions relatives à l'histoire du peuplement, s'est révélée plus efficace.

Une fois mise en place, grâce à leurs travaux, les grandes lignes de notre classification, l'essentiel de la documentation a été obtenu auprès des chefs de cantons, interrogés sur les villages situés sous leur juridiction coutumière, que, soit eux-mêmes, soit un parent ou un adjoint, connaissent parfaitement bien.

B. La notion d'ethnie :

L'étude détaillée de l'histoire du peuplement de certaines régions (Dallol Mawri et Ader notamment) (1), le recueil systématique des traditions orales, font apparaître depuis quelques années une complexité insoupçonnée sous le schéma, jusqu'ici rudimentaire, des dénominations ethniques. Des données nouvelles infirment celles — néanmoins fort précieuses — d'Urvoy, Delafosse, Abadie... Elles sont souvent contradictoires, et ces contradictions sont pertinentes. La notion même d'ethnie est battue en brêche. Loin de refléter l'unité d'une population, elle s'avère être la dénomination commode par laquelle les uns et les autres se différencient de leurs voisins, les critères de différenciation variant dans le temps et dans l'espace.

L'histoire du peuplement ne nous éclaircit pas sur l'origine des dénominations actuelles. Mais les influences complexes et

---

(1) Marc PIAULT : Histoire Mawri, Paris 1970, et Nicole ECHARD : Ethnohistoire de l'Ader Hausa, à paraître.

oubliées des groupes les uns sur les autres dans les domaines de l'organisation sociale et politique, du genre de vie, de la langue, des habitudes religieuses ; l'évolution permanente des contacts, les assimilations spontanées, les résistances, tout cela a dressé un tableau sur les éléments reconnaissables duquel nous pouvons mettre des noms. C'est la répartition géographique de ces noms que nous avons cartographiée.

Les notes ci-dessous, sur les "groupes ethniques" ne tentent pas de donner une définition des noms des ethnies citées, ni de préciser le contenu de cette nomenclature. Elles constituent seulement un catalogue provisoire, et sans doute incomplet, des données que nous avons pu recueillir au cours de nos recherches. La bibliographie donnera au lecteur les titres nécessaires à une documentation plus exhaustive et plus détaillée sur certaines régions.

C. Classification

Les impératifs de la représentation graphique par signes nécessitent une classification rigoureuse qui laisse peu de place aux transitions. Rigueur évidemment incompatible, dans de nombreux cas, avec les nuances variées qui apparaîssent à l'enquête entre tel et tel groupe réputé d'origine identique mais de langue différente, ou vice versa...

Notre classification est basée sur la différenciation par groupes linguistiques, aisée à déterminer, en dépit de quelques exceptions dans les régions marginales. La langue parlée a été le critère retenu (1). C'est ainsi que les Rimaibé, caste serve des **Peuls**, d'origine non Peule, parlant Peul entre eux et pratiquant le mode de vie peul, sont considérés ici comme **Peuls** et représentés comme tels. Par contre, les **Manga** de la région de Guidimouni (à l'est de Zinder) ont été représentés comme **Kanuri**, bien qu'ils aient adopté, depuis une génération seulement, la langue de leurs voisins occidentaux, le **Hausa**.

---

(1) Il s'agit de la langue **vernaculaire** — langue familiale — et non de la langue **véhiculaire**, cette dernière utilisée justement dans les contacts avec un étranger, quelqu'un qui n'appartient manifestement pas au même groupe.

Sept grands groupes ethno-linguistiques ont été retenus ; cinq d'entre eux correspondent aux cinq langues principales parlées au Niger : Zarma-Sonraï, Hausa, Kanuri, Peul, Tamachek (Touareg). Une rubrique particulière différencie les populations improprement appelées **"Mawri"**, qui occupent les vallées entre Filingué et Gaya, et particulièrement le dallol Mawri. Les **Mawri** parlent Zarma ou Hausa, et se réclament d'une origine zarma, hausa ou étrangère, sans que cette origine corresponde nécessairement à leur langue.

Enfin, septième groupe, des ethnies très minoritaires au Niger, mais largement représentées dans les pays voisins : **Gurmanché** et **Mossi** de Haute-Volta, sédentaires installés en petit nombre dans l'ouest du Niger ; **Tubu** et **Arabes** de Libye, du Tchad, et du Niger, qui nomadisent entre les trois pays.

A l'intérieur de ces groupes, apparaissent des différenciations, soit spontanées et revendiquées par le groupe lui-même, soit attribuées par un autre groupe, désireux de marquer une suprématie de caste, une parenté prestigieuse ou légendaire...

Dans les cas les plus simples, une originalité linguistique recouvrant une identité culturelle et sociale a paru un critère convaincant de différenciation. Ces critères sont très différents d'un groupe linguistique à l'autre, et même à l'intérieur d'un même groupe : linguistique et culturel dans le groupe zarma-sonraï, historique, géographique, social ou religieux dans le groupe hausa.

Une identification d'ordre purement géographique et technique a été introduite concernant les **Peuls** et les **Touaregs** nomades, et sédentaires ou semi-sédentaires.

D. Les groupes ethniques :

a) Les Zarma-Sonraï :

Ce groupe est représenté par les populations de l'Ouest du Niger parlant soit le Sonraï proprement dit (à l'extrême ouest), soit des langues apparentées au Sonraï : Dendi et Zarma.

— Les **Sonrhaï**, largement représentés dans la partie malienne du fleuve, occupent en grand nombre l'amont de sa partie nigérienne et les vallées de la rive droite : Sirba, Dargol, Goruol. On les trouve depuis le lac Débo (Mali) jusqu'à Busa (Nigéria), où ils sont appelés Sorkawa. Les Sorko (Sorkawa en hausa) représentent la caste des pêcheurs naviguant tout le long du Niger moyen.

Les Sonraï auraient une origine méridionale : ils seraient originaires du Kabbi, puis auraient remonté le fleuve et se seraient installés entre Mopti et Gao, fondant l'empire qui porte leur nom. Ceux que nous rencontrons au Niger y sont arrivés plus tardivement : après la chute de l'empire (fin du XVIè siècle), ils ont descendu le fleuve et se sont installés, en aval d'Ansongo, le long de ses rives et de celles de ses affluents. Certains même se sont fixés beaucoup plus loin, au delà des gorges du W : c'est là l'origine des **Dendi** ("dendi" = aval).

Notons la parenté possible entre **Sonraï** et **Tyengawa**, et entre **Sonraï** et **Asna** (Boubou HAMA).

— Le terme **Dendi** désigne les populations qui se disent d'origine dendi : les Sonraï qui ont descendu le fleuve au XVIè siècle. C'est aussi le nom de leur dialecte. Pour les gens du Borgu (1), "dendi" désigne les étrangers, sans distinction d'origine.

— On a longtemps considéré les **Zarma**, qui parlent un dialecte apparenté au Sonraï, comme un sous-groupe sonraï. Selon Delafosse, ils sont venus du Kabbi ; selon Ardant du Picq et Urvoy, ils viennent du Mali, fuyant les Peuls, et ont une parenté avec les Sarakolé et les Malinké. Leurs traditions les font d'ailleurs venir du Mali, puis ils se sont fixés dans le Zarmaganda d'abord, dans les régions voisines ensuite. Selon Boubou HAMA, ils sont originaires, soit du Mali (du Macina, plus précisément), soit de l'Aïr, et ils ont adopté la langue Sonraï.

Il est probable qu'ils sont arrivés par petits groupes successifs, et que leur migration s'est effectuée sur une longue période de temps ; ils ont pu assimiler des groupes autochtones (ou venus

---

(1) Le Borgu s'étend approximativement depuis les gorges du W du Niger jusqu'à Busa (en Nigeria), et englobe une partie de l'actuel Dahomey.

plus anciennement de directions différentes). Ce serait l'origine des sous-groupes zarma : Kalley dans le Zarmaganda et le dallol Boso (qui constitueraient la première vague de migration), Gabda du Kurfey (métissés de **Touaregs**), Gubey du dallol Boso (qui ont peut-être une origine **Gobirawa**), et, dans la région de Dosso : Sabiri, Golley, Kogori, Zigi, Dakala, Dosso...

— Les **Wogo** semblent être de plus anciens occupants que les **Sonraï** et les **Zarma**, dont ils ont adopté la langue, et qui sont leurs voisins immédiats. Ils sont peut-être des métis de Sorko et de Sarakolé.. D'autres indications font état de parenté avec les Bambara...

— L'origine des **Kurtey** n'est pas mieux connue. Ses interprétations sont diverses : apparentés aux Sorko et aux Toucouleur, ils seraient venus au XVIIIè siècle du Macina, où ils étaient peut-être captifs ou anciens captifs des Peuls, et parlaient peul, puis se seraient métissés avec les **Sonraï** dont ils ont adopté la langue.

Boubou HAMA pense qu'ils étaient pêcheurs en pays Yoruba (Nigéria et Dahomey du sud), qu'ils ont remonté la vallée du Niger jusqu'au Macina, d'où ils sont redescendus dans leur habitat actuel, se métissant avec les **Zarma**, les **Sonraï** et les **Peuls**. Ils ont une relation avec les Peuls de Lamorde, avec qui ils auraient quitté le Macina.

b) Les **Mossi** et les **Gurmanché**, installés sur la rive Gurma — la rive droite — sont très minoritaires au Niger, largement représentés en Haute-Volta. Les **Gurmanché** n'ont pas d'origine commune (démontrée) avec les **Sonraï**, mais leur nom est peut-être un mot Zarma, et il existe une relation de parenté à plaisanterie entre eux et les **Kurtey**, les Bella (captifs des **Touaregs**), les **Zarma**. Leur présence sur la rive droite du Niger est certainement fort ancienne.

Celle des **Mossi** est plus récente.

La même région abrite quelques familles Sarakolé.

c) **Les groupes "Mawri"** :

Les **Zarma** et les **Peuls** appellent "Mawri" les populations hausaphones qui vivent dans le quadrilatère Abala-Bonkoulou-Gaya-Bagaroua, (c'est-à-dire le dallol Mawri et le nord du dallol

Boso), et par extension, tous les gens vivant dans cette région, même ceux qui parlent zarma. Restrictivement, le même terme désigne l'ensemble **Arawa** et **Gubawa,** ou les **Arawa** seulement ou les habitants du seul dallol Mawri ; il désigne aussi quelquefois des gens venus après les **Gubawa** et les **Arawa**, de l'Ader ou du Zarmaganda.

Pour simplifier, nous avons regroupé sous le terme – que nous savons impropre – de **"Mawri"**, les populations, parlant hausa ou zarma, du dallol Mawri et du nord du dallol Boso.

– Les **Gubawa** occupent la partie moyenne du dallol Mawri, où ils cohabitent avec les Arawa. Ils sont venus de l'est (du Daura ?), puis installés dans le dallol qu'ils auraient trouvé vide à leur arrivée. Ils se divisent en plusieurs sous-groupes lignagers, venus successivement : Gubawa proprement dits ; Gogawa, chasseurs venus de l'ouest et qui portent les cicatrices des Arawa ; Baswa, Borgumawa, plus ou moins assimilables aux Dareyawa venus de l'Ader au XIXè siècle, qui portent les cicatrices des Dareyawa ou celles des Gubawa ; Yarawa, chasseurs de lions, venus de la région de Birni n'Konni ; Magorawa venus de l'Ader (où il existe un groupe du même nom), Kibiyawa, chasseurs issus de la lignée originelle...

Le terme zarma Gubé désigne d'une part les **Gubawa** en général, désignés par les **Zarma**, d'autre part, ceux d'entre les Gubawa proprement dits qui parlent zarma (une branche des Gubawa, émigrée vers Damana, dans le dallol Boso, et faisant partie de l'aire culturelle zarma) ; enfin, le sous-groupe zarma, parlant zarma, habitant le dallol Boso, désigné plus haut sous le nom de Gubey. Selon une tradition recueillie par Marc Piault (1), les Gubé seraient un groupe venu de Goberi, en pays sonraï (dont les habitants seraient à l'origine du Gobir), et émigré dans le dallol. Ils parlent zarma et font les cicatrices des **Gubawa.**

Nous avons ici assimilé les Gubé aux **Gubawa.** Les Gubey, considérés comme un sous-groupe zarma, sont représentés comme tels.

---

(1) M. PIAULT, Histoire Mawri, 1970.

— Les **Arawa** sont arrivés après les **Gubawa,** dans la même région, et en sont devenus les maîtres politiques, leur organisation recouvrant celle des **Gubawa** — maîtres de la terre et gardiens des traditions religieuses — sans la détruire. Ils se subdivisent en plusieurs sous-groupes lignagers : Arawa proprement dits, Ruafawa, Tudawa, Tadawa, Konawa, Fallawa, Tanagawa...

Les traditions **Arawa** situent leur origine dans le Bornu.

— Dans la partie nord du dallol Boso, Sudié et **Kurfeyawa** peuplent le canton de Kurfey, et paraissent être de même origine. Mais les Sudié parlent zarma et les **Kurfeyawa,** hausa.

Le terme "Sudié" désigne d'ailleurs, soit l'ensemble des habitants du Kurfey, en langue zarma ; soit les zarmaphones seulement. Le terme **"Kurfeyawa"** est employé par les Hausa pour désigner les habitants du Kurfey, sans distinction de langue. C'est la définition que nous avons adoptée.

Les **Kurfeyawa** seraient originaires du Bornu, et parents des Kanuri et les Gobirawa. Ils auraient émigré vers le Gobir, puis vers Tahoua, d'où ils auraient fui, à la fin du XVIIIè siècle, devant les **Touaregs,** pour s'installer plus à l'ouest, dans le Kurfey. Leur passage dans l'Ader semble établi. Certains **Kurfeyawa,** s'assimilant avec les **Zarma** Gubey et Kalley qui se touvaient déjà dans le Kurfey, ils ont adopté leur langue.

— Enfin, au sud du dallol Mawri, les **Tyengawa,** hausaphones, sont peut-être un sous-groupe des Busawa (Nigeria), dont l'origine se rapproche de celle des Yoruba... Les **Tyengawa** du Niger viennent probablement du Kabbi, et sont liés avec les Turmawa, maîtres du sel du dallol Fogha. Il semble, sans que cela soit certain, que les termes Kengawa et Tarmuga (ou Karmuga) désignent la même population que le terme **Tyengawa.**

d) Les groupes hausa :

En Afrique occidentale et centrale, on appelle "Hausa" les gens dont la langue maternelle est le hausa. Mais aussi, est hausa, tout commerçant originaire du Niger ou du Nigeria, tellement grande est la réputation de ces voyageurs actifs et entreprenants.

Sur la côte, il arrive que soit considéré comme hausa, tout musulman originaire du nord... Et des populations non hausa acceptent volontiers cette dénomination, pour le prestige social et religieux qu'elle leur confère. C'est dire que la signification du mot en tant qu'ethnie, est vaste et imprécise, et que cette pseudo-communauté recouvre en fait un grand nombre de groupes d'origine et d'organisation différentes.

"Hausa" (= "le langage") qualifie aussi tous ceux qui parlent ordinairement cette langue. Le hausa, en effet, langue colonisante, progresse rapidement, et est actuellement parlée par des groupes qui ont plus ou moins conservé leur identité culturelle, qui revendiquent leur origine différente, mais dont la nouvelle génération a adopté le hausa — langue véhiculaire de ses parents — comme langue propre.

1. Outre sa signification "ethnique" (dont nous venons de voir qu'elle est fausse), et sa signification linguistique, le mot "hausa" appelle une définition politique : il semble que des groupes de guerriers venus du nord (de l'Aïr ?) ont recouvert les populations autochtones et leur ont donné des structures administratives et politiques hiérarchisées. Des états se sont formés, autour d'un chef et d'une ville fortifiée, et l'organisation politique s'est renforcée au cours des luttes contre l'empire Sonraï, celui du Bornu, les Touaregs. C'est ainsi que les sept royaumes féodaux "légitimes" (Daura, Kano, Zaria, Gober, Katsina, Biram, Rano) et les sept royaumes "illégitimes" (Gwari, Kabbi, Kororofa, Ilorin, Nupe, Yelwa, Zamfara) ont étendu pendant des siècles leur suzeraineté sur des populations qui n'étaient souvent ni de langue ni d'origine hausa, mais qui en ont adopté le mode de vie et les coutumes... Le sentiment d'appartenir à l'un ou l'autre de ces anciens royaumes reste une réalité vivace et revendiquée, marquée aussi bien par les cicatrices faciales que par l'hommage traditionnel des vassaux aux héritiers des anciens suzerains.

C'est ainsi que se succèdent, d'ouest en est, des populations se réclamant des états légendaires :

— Les **Kabbawa**, ressortissants du Kabbi. Ils seraient "de mère Katsina et de père Sonraï" (Mohammed Bello, Infaq al Mansur, Londres, 1951).

— Les **Gobirawa,** à propos desquels les traditions sont variées : venus de l'Aïr, où ils étaient peut-être des berbères métissés, et dont ils ont été chassés, ils ont fondé le royaume du Gobir au XIe siècle. Ou bien ils viennent du Bornu, ou même de l'ouest (voir p. 23).

Les **Gobirawa** se divisent en deux sous-groupes : Gobirawan Tudu dans la région de Madaoua, et Gobirawa proprement dits, qui revendiquent l'authenticité de l'appellation, autour de Tibiri et Maradi. Notons la vaste aire de dispersion actuelle des villages d'origine **Gobirawa.**

— Les **Katsinawa,** habitants du royaume de Katsina, seraient un mélange de population autochtone et de gens venus de l'est.

— Les **Daurawa** sont les habitants du Daura, le plus ancien et le plus prestigieux des sept royaumes "légitimes", celui duquel sont issus tous les autres.

2. La féodalité hausa a étendu sa domination hors des limites des états traditionnels. C'est ainsi que se réclament de la civilisation hausa des populations qui ne vivaient pas sur le territoire des anciens royaumes : sur leurs franges septentrionales, les autochtones, puis des arrivants successifs venant du Bornu ou des royaumes hausa (fuyant une domination trop impérieuse, ou à la recherche de terrains de chasse), ou venant du nord, se sont mêlés, et leurs voisins leur donnent le nom de la région qu'ils habitent : **Aderawa** de l'Ader, **Konnawa** de la région de Birni n'Konni, **Damagarawa** autour de Zinder (le Damagaram). Marches des grands états, ces régions ont été tour à tour soumises aux unes et aux autres, sans qu'il y ait toujours eu centralisation politique : les gens de Konni ont conscience d'appartenir à un groupe reconnaissable à ses cicatrices particulières ; Zinder a été capitale, au XIXè siècle, d'un puissant fief ; l'Ader est resté une mosaïque de chefferies non regroupées...

— Le terme **Aderawa** est purement géographique ("les gens de l'Ader") et utilisé par leurs voisins pour désigner, soit tous les habitants de l'Ader, soit les habitants de l'Ader qui parlent hausa depuis longtemps (c'est-à-dire qu'il exclut les **Touaregs** et les **Peuls**). Il n'est utilisé par certains **Aderawa** que pour masquer leur origine.

La définition que nous avons attribuée ici au terme "aderawa" se rapproche du second sens cité ci-dessus. Sont cartographiés comme **Aderawa** les petits groupes hausaphones non hiérarchisés (1) répartis dans les villages de l'Ader, **à l'exclusion des groupes animistes appelés Asna** que nous avons différenciés.

Les noms énumérés ci-dessous – cartographiés sous la dénomination d'**Aderawa** – correspondent à des chefferies indépendantes. Certains groupes n'ont même jamais été organisés en chefferie. Citons les Tudawa (à rapprocher du sous-groupe du même nom des **Arewa** ?), Girnazawa, Machirkawa, Sangirawa, Tagzamawa, tous installés dans la région de Bouza (Ader oriental). Dans l'Ader occidental : les Dareyawa ont une origine orientale. Leurs traditions font état de relations avec le Daura, et ils se disent d'origine Gobirawa, mais leurs cicatrices sont différentes. Ils sont à rapprocher du sous-groupe **Gubawa** qui porte le même nom, venu de l'Ader. Magorawa et Jibalawa cohabitent dans les mêmes villages. Les Magorawa seraient issus de la branche aînée, les Jibalawa d'une branche cadette. Les Mambawa, venus de l'Aïr, ont précédé les Magorawa.

Sont inclus dans les **Aderawa**, pour la commodité de la classification et de la représentation, les anciens captifs touaregs, du groupe Aderawan Gabas, de la région de Keita.

– Les **Konnawa** se disent autochtones ou venus du Gobir, dont ils ne portent pas les cicatrices. Ils revendiquent une unité Konnawa.

– Les **Damagarawa** peuplent les régions de Zinder et de Damagaram Takaya, leurs capitales successives. Hausa venus de l'Aïr et du Kawar, chassés par les **Touaregs** et les **Tubu**, ils se seraient installés les premiers dans le Damagaram, vers le XIè siècle, mais ce n'est qu'au XVIIIè siècle que l'état de Damagaram prend naissance. Selon Séré de Rivières, les **Damagarawa** auraient des liens étroits avec leurs voisins **Dagara**, et la chefferie de Damagaram Takaya aurait été **Dagara**.

---

(1) Ces groupes font l'objet d'une étude très détaillée dans "Ethno-histoire de l'Ader hausa" de N. Echard, et nous y renvoyons le lecteur sans aborder ici la complexe histoire du peuplement de l'Ader.

— Le nom **"Abzinawa"** signifie "les gens de l'Aïr" (L'Aïr étant connu des hausa sous le nom d'Abzin). Eux-mêmes ne se disent pas **Abzinawa** et gardent une dénomination propre : Lisawan, Garwalley, Tawantakat... Certains étaient hausaphones à l'origine, d'autres ont abandonné le Tamachek (la langue des **Touaregs**) pour le hausa. Tous sont venus de l'Aïr en hommes libres à la fin du XVIIè siècle ou au début du XVIIIè, mais leur origine touarègue n'est pas certaine.

Nous avons conservé le terme **Abzinawa** pour les habitants d'In Gall et de Teggida n'Tesemt (1), liés aux précédents et, comme eux, originaires de l'Aïr. Ceux-ci seraient localement les seuls survivants d'une population sans doute très anciennement installée dans et sur le pourtour de l'Aïr, de langue proto-sonraï (2) et refoulée vers le sud par la poussée des migrations touarègues successives (Itesen, Kel Gress, puis Kel Owey).

3. Nous avons différencié les **Asna** (ou Hanna : le premier terme est employé dans l'Ader, le second dans les régions de Zinder et de Tessaoua). Ce nom est utilisé par les non Asna pour marquer — avec quelque mépris — une différence religieuse. Les **Asna** sont "païens" (c'est-à-dire animistes), et, jusqu'à ces dernières années, étaient réputés résistants à l'Islam. Cette différenciation religieuse invoquée systématiquement par leurs voisins musulmans, ne paraît pas très convaincante : en Ader, des groupes qui se disent **Asna** sont musulmans depuis longtemps (Mararafawa, Meydawa) ; dans le région de Tessaoua, des villages peuplés d'**Asna** sont dits "maraboutiques", au même titre que des villages **Gobirawa** ou **Katsinawa**, qui abritent des écoles coraniques, et où prières et jeûne sont scrupuleusement respectés.

Il semble bien que cette prétendue différenciation religieuse recouvre une différence d'origine réelle : en Ader, certains groupes portent eux-mêmes le nom d'**Asna** (Asna, Asnan Ramu) ;

---

(1) Et une forte proportion des habitants d'Agadez, qui n'apparaissent pas sur la carte.

(2) Selon les travaux en cours de P.F. Lacroix, l'existence de ce sous ensemble "sonraï septentrional" semble rendre caduque l'hypothèse formulée traditionnellement sur l'origine relativement proche (XVIè siècle) et le caractère ponctuel de la situation linguistique d'In Gall.

leurs traditions historiques, sous forme de récits légendaires, se différencient de celles des non Asna, et les présentent comme autochtones. Les **Asna** pourraient être de plus anciens occupants du sol que leurs voisins **Gobirawa, Aderawa,** etc...

Selon Urvoy, le mot Asna serait une contraction du mot abzinawa : les **Asna** seraient venus de l'Aïr, tout au moins une partie d'entre eux. Le terme se serait ensuite étendu, dans les autres régions, aux plus anciens occupants.

Selon Boubou HAMA, les **Asna** seraient un mélange de **Sonraï** et de **Tyengawa,** issus de la région de Sokoto, dispersés ensuite, et qui ne sont pas constitués en chefferies.

Les micro-groupes, rassemblés ici sous le nom d'**Asna** sont nombreux : Parmi les Asna proprement dits : les Katamawa, vivant sur le même territoire que les Follakawa et arrivés avant eux; les Katarawa, Annankarawa, Madobawa, Trimawa... Parmi les Asnan Ramu : les Follakawa, ressortissants de l'ancienne chefferie autonome de Follakam ; les fondateurs des villages de Mogar et de Baga, émigrés du Kurfey dans l'Ader au XVIIè siècle ; les Gunamawa, venus de l'Aïr et en relation avec les Agadesawa ("les gens d'Agadez") et les Abzinawa.

4. Les **Sosebaki** sont parfois confondus avec les **Daurawa,** ou considérés comme un sous-groupe **Daurawa** (mais leurs cicatrices sont différentes). Ils sont probablement de plus anciens occupants, vassalisés avec plus ou moins de succès : il existait, jusqu'au XIXè siècle, des principautés **Sosebaki** au sud-est de Zinder. Ils ont également précédé les **Damagarawa.** Peut-être sont-ils apparentés aux **Gobirawa** et aux **Gubawa.**

5. Des populations tout à fait marginales par rapport au grand ensemble hausa, et d'installations tardive sur ses franges, ont adopté récemment la langue et une partie des coutumes hausa. Contrairement aux "hausa" décrits ci-dessus, qui n'emploient pas couramment ce terme à leur propre égard, elles se disent volontiers hausa, pour des raisons de prestige social et par désir d'assimilation.

— Le terme **Buzu** signifie "captif" en hausa. Ce mot désigne

péjorativement, d'une part les captifs des **Touaregs** (qui se nomment eux-mêmes Eklan), quel que soit leur genre de vie (nomade, sédentaire ou semi-sédentaire). "Buzu" correspond alors au Sonraï "Bella".

Il désigne d'autre part des populations sédentaires et parlant hausa, qui se disent elles-mêmes **buzu**, mais affirment un statut libre. Dans la région de Tarka, récemment peuplée de sédentaires, les **Buzu** sont considérés comme différents à la fois des **Touaregs** et des Hausa. C'est cette définition que nous avons retenue. Il semble que les **Buzu** puissent être un mélange de captifs affranchis, de métis de **Touaregs** (de statut libre ou servile) et de population locale. Le terme **Buzu** est alors impropre et prête à confusion. Mais il est utilisé de façon tellement courante par les intéressés eux-mêmes et leurs voisins, que nous l'avons conservé.

— **Béribéri** est un terme hausa utilisé à l'égard des gens de l'est, les Kanuri. Le mot désigne soit la langue Kanuri, et par extension, tous ceux qui la parlent, soit les gens d'origine Kanuri émigrés récemment vers l'ouest (ils sont nombreux dans les villes), soit les métis de **Kanuri** et Hausa. Ce sont ces deux dernières définitions que nous avons retenues sous le nom de **Beriberi.** Ceux-ci parlent les deux langues, mais, vivant en milieu hausa, tendent à abandonner le Kanuri.

6. Enfin, nous avons introduit une rubrique pour les "**Hausa non précisés**" qui représentent les communautés hausa établies en pays non hausa et en milieu rural, et qui sont assez importantes pour figurer sur la carte. Elles sont souvent d'origine mélangée. Notons que les **Hausa** sont très nombreux dans toutes les villes du Niger.

e) Les groupes Kanuri :

La dénomination "**Kanuri**" recouvre des populations diverses mais parlant des langues apparentées, rattachées culturellement et historiquement à l'empire du Bornu.

Sauf les **Manga** et les **Dagara,** les groupes **kanuri** sont minoritaires au Niger. Les informations manquent pour formuler des

hypothèses quant aux rapports d'origine qu'ils entretiennent entre eux. Leur histoire est fort peu connue, mais tous les groupes installés au Niger font état d'une origine orientale ou sud-orientale.

— Les **Manga** occupent un territoire beaucoup plus restreint que la vaste région généralement connue sous ce nom. Il est possible que la dénomination géographique ait été étendue à la région occupée en réalité par les populations de langue Kanuri, confondues avec les **Manga** du Munio (région de Gouré).

— Les **Dagara**, voisins septentrionaux des **Manga**, sont peut être de même origine qu'eux.

— **Mober** et **Sugurti** des rives de la Komadugu et du lac Tchad se réclament d'une origine méridionale (Nigeria), différente de celle des **Manga** et des **Dagara.**

— Les **Kanembu** sont venus du Kanem (Tchad).

— Les **Buduma** ("les gens des roseaux du lac") parlent une langue différente du Kanuri. Ils viennent du Tchad, où ils sont plus nombreux que sur la rive occidentale du lac, et vivent à proximité immédiate de l'eau et sur les îles.

f) Les nomades de l'est : Tubu et Arabes :

Ils sont très peu nombreux au Niger.

— Le terme **Tubu** est impropre, et utilisé seulement par les étrangers. Nous l'avons conservé parce que plus courant que les dénominations réelles, qui sont Teda dans le nord et Daza dans le sud. Les **Tubu** du Niger (tout au moins ceux qui y sont recensés, la plupart d'entre eux circulant entre Niger et Tchad) sont nomades, sauf de petites fractions sédentaires dans le Kawar et le Djado. Ils viennent du Tibesti, au Tchad.

— Les **Arabes** sont des Shoa ou des Ouled Slimanes, venus du Tchad et du Fezzan (Libye) au siècle dernier.

g) Les Peuls :

Leur identité linguistique bien réelle recouvre des différences de religion, de genre de vie, de coutumes, sans que l'originalité peule, ressentie par les **Peuls** eux-mêmes et reconnue par les non Peuls disparaisse jamais.

Nous n'aborderons pas ici le problème de leur origine. On les a dits d'origine sémitique, nilotique, berbère... Peut-être sont-ils venus de l'Afrique du nord-est, puis après une longue migration à travers l'actuel Sahara vers le Sénégal et la Guinée, se sont répartis sur toute l'Afrique occidentale sèche, jusqu'au Cameroun.

Nous n'avons pas différencié ici les très nombreux sous-groupes correspondant plus ou moins à des régions de séjour ou d'origine (Torobé, Aderankobé, etc...), à des castes (Rimaibé), à des lignages... La représentation en serait infiniment trop complexe à l'échelle du Niger tout entier.

h) Les Touaregs :

Ces berbères, d'origine septentrionale, grands nomades, sont arrivés dans l'Aïr au VIIè siècle, puis se sont répandus dans le Sahel soudanais, d'où, organisés en puissantes confédérations de tribus, ils ont longtemps dominé et razzié les populations noires du sud, avec lesquelles ils se sont métissés.

Nous n'avons différencié ici ni les tribus, ni les confédérations, ni les castes. Celles-ci sont au nombre de quatre, qu'il ne faut pas confondre avec des divisions d'ordre ethnique : les maraboutiques, groupes religieux musulmans ; les Imajeren, nobles ; les Imrad, hommes libres ; les Eklan, captifs.

Tous parlent Tamachek — sauf un petit nombre de **Touaregs** sédentarisés depuis longtemps dans l'Imanan et le Tagazar (Dallol Boso) — ont des coutumes, une organisation sociale, un genre de vie qui les différencient nettement des non Touaregs.

Les Eklan ne sont généralement pas d'origine berbère : ce sont les descendant de noirs razziés ou vassalisés. Ils se sédentarisent plus facilement que les **Touaregs** de condition libre, et on

les rencontre fréquemment en zone sédentaire. En pays Zarma-Sonraï, ils sont appelés Bella (lesquels ont peut-être des liens avec les Gurmanché) ; en pays hausa, Buzu (1).

i) Les dénominations non citées :

Ce rapide survol des ethnies du Niger ne serait pas complet sans l'énumération des termes "ethniques" qui n'ont pas été cités ici ni représentés sur les cartes.

Ils concernent : a) des groupes d'importance numérique faible, en raison de quoi ils ne figurent pas sur les cartes

b) des groupes étrangers (originaires de Nigeria, notamment), représentés par un petit nombre de personnes, réparties dans plusieurs villages nigériens, toujours à proximité de leur localité d'origine.

c) des sous-groupes, plus lignagers que réellement "ethniques".

— Les Tulmawa sont cités par Périer et Sellier comme étant, dans la région de Dosso, d'anciens occupants du sol (antérieurs aux **Zarma**), d'origine Hausa.

— Les Burgumawa de la région de Konni, sont les maîtres de l'eau, différents des **Asna**, et plus anciens occupants que les Konnawa. Ils sont cartographiés comme **Asna**.

— Les Tamagawa (ou Tagamawa ?) de la région de Dakoro sont des métis de père Buzu (captifs des **Touaregs**) et de mère **Gobirawa ou Katsinawa**. Ils ne portent pas de cicatrices... Ils sont représentés ici comme **Gobirawa** et **Katsinawa**.

— Les Zamfarawa et les Gumelawa sont originaires de Zamfara et Gumel, en Nigeria. Ils sont peu nombreux et éparpillés dans les villages **Gobirawa, Katsinawa, Daurawa**.

— Dans la région de Djirataoua (près de Maradi), Maradawa ("les gens de Maradi"), et Durbawa, plus ou moins islamisés, sont arrivés avant les **Katsinawa**. Ils sont représentés comme **Asna**.

---

(1) Voir p. 29-30.

— Les habitants du Damergu (région de Tanout) : **Buzu, Beriberi,** quelques **Damagarawa,** sont quelquefois appelés Damergawa, sans qu'il soit certain que cette appellation recouvre autre chose qu'une simple indication géographique.

— Dans la région de Magaria, Mikerawa et Mahalba ne se différencient pas nettement des Daurawa. Les Mikerawa représentent une caste de chasseurs, tandis que les Mahalba, chasseurs également, sont considérés comme d'origine **Beriberi.** Les uns et les autres sont assimilés ici aux **Daurawa.**

— Le mot Dernakawa semble recouvrir exactement la population **Sosebaki.** Il n'est pas employé par eux, mais par leurs voisins Damagarawa.

— Dans la région de Gaffati (arrondissement de Zinder), et peut-être ailleurs, les "Buzu" (nous avons vu que ce terme est ambigu) parlant Tamachek sont appelés Kanusawa. Sont-ils simplement des captifs **Touaregs** (Eklan) ? et dans ce cas, pourquoi une dénomination particulière ?

— Les termes Kamberiberi, ou Kambarawa, fréquemment rencontrés en Nigeria, plus rarement au Niger, sont soit des synonymes du mot "beriberi", soit la désignation de "gens d'origine berbère, nés dans l'ouest" (?), soit celle de populations généralement considérées comme liées aux Katsinawa (mais dont ils ne portent pas les marques), dont l'origine Kanuri n'est pas prouvée.

— Kuburi et Tumagri sont deux sous-groupes lignagers **Kanembu.** Les seconds revendiquent une origine plus ancienne et plus authentique.

— Les Dietko sont des semi-nomades vivant au Niger en fractions minuscules, plus nombreuses en Nigeria. Leur origine est incertaine : venant du Kanem et apparentés aux **Kanembu** de la région de N'Guigmi ; anciens captifs des **Manga** et des **Tubu,** ou encore métis de **Manga** et **Tubu**... Ils comptent en effet une forte proportion d'anciens captifs.

Les limites de cantons recouvrent, dans de très nombreux cas, les limites des anciennes chefferies, quand il en existait, ce qui explique que les cantons correspondent souvent avec une

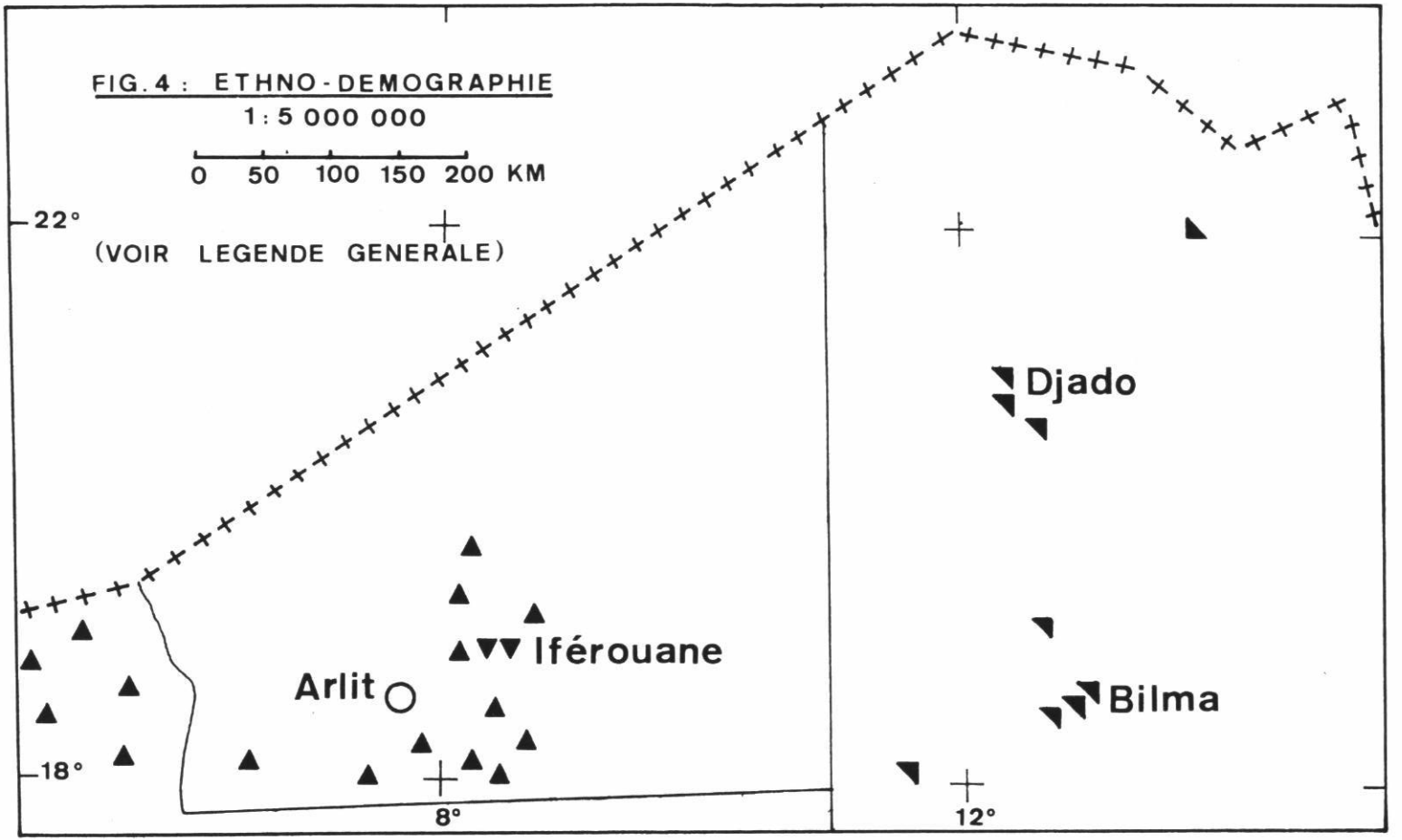
FIG. 4 : ETHNO-DEMOGRAPHIE
1 : 5 000 000
0 50 100 150 200 KM
22°
(VOIR LEGENDE GENERALE)
Djado
Iférouane
Arlit
Bilma
18°
8°
12°

unité ethnique.

Ce n'est pourtant pas toujours le cas, notamment dans l'Ader, où les cantons ont été créés de toutes pièces par l'administration française, et dans certaines régions (Maradi, Zinder) où les chefferies — considérées comme peu sûres — ont été démantelées.

Paris, Novembre 1972.

POST-FACE

Au moment où ces pages vont être mises sous presse, nous jugeons utile d'ajouter quelques lignes relatives aux changements que la sécheresse, dramatiquement aggravée en 1972, est susceptible d'apporter à la répartition de la population.

La disparition des ressources agricoles et du bétail a poussé les habitants des régions les plus sinistrées à se déplacer en grand nombre vers les régions moins atteintes ou les villes. C'est le cas notamment des nomades de l'Azawak, repliés vers le sud, des habitants du Damergu (région de Tanout) réfugiés à Zinder, de ceux de l'Ader. Ce sont là les zones les plus gravement sinistrées, mais aucune région du Niger n'est épargnée, et l'émigration est générale. Elle est de deux sortes :

— départ des hommes, soit vers la capitale, soit vers les grandes villes des pays moins défavorisés (Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire), où ils pensent trouver du travail, de quoi gagner l'argent nécessaire pour faire face à la montée des prix des produits alimentaires et assurer la soudure.

— fuite des familles pauvres, entièrement démunies, vers les villes.

Il n'est pas encore possible de dire dans quelle mesure ces migrations sont temporaires ou définitives. Mais il est déjà certain qu'une partie — non encore mesurable — de la population venue à la ville ne retournera pas "en brousse", et que la population urbaine va augmenter considérablement au cours des prochains mois.

Il est probable, en outre, que la perte du bétail, leur seule ressource, affectera la répartition géographique des nomades.

Paris, Juin 1973.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

M. ABADIE
La colonie du Niger, Société d'Etudes Géographiques, Maritimes et Coloniales, Paris, 1927.

Y. URVOY
Histoire des populations du Soudan Central, Colonie du Niger ; Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'AOF, série A, n° 5. Larose, Paris, 1936.

Petit atlas ethno-démographique du Soudan, entre Sénégal et Tchad, IFAN, Dakar, 1942.

Histoire de l'Empire du Bornou, mémoire IFAN n° 7, Paris, 1949.

M. de LAVERGNE de TRESSAN
Inventaire linguistique de l'Afrique Occidentale Française et du Togo, IFAN, Dakar, 1953.

J. KI ZERBO
Le monde africain noir, CEDA, Paris, 1963

M. CISSOKO
Histoire de l'Afrique Occidentale, Présence Africaine, Paris 1966.

R. CORNEVIN
Histoire de l'Afrique, Payot, Paris, 1966.

BAUMANN et WESTERMANN
Les peuples et les civilisations de l'Afrique, Payot, Paris, 1967.

E. SERE de RIVIERE
Histoire du Niger, Berger-Levrault, Paris 1965.

P. DONAINT
Le Niger, cours de géographie, Niamey 1966.

P. DONAINT et F. LANCRENON
Le Niger ; Collection "Que sais-je ? " n° 1461, P.U.F. Paris, 1972.

P. BRASSEUR, G. Le MOAL, G. SAVONNET, P. MERCIER, J. RICHARD-MOLARD
Cartes ethno-démographiques de l'Afrique Occidentale, IFAN, Dakar, 1952, 1954, 1960, 1963.

XXX
Bibliographie sommaire sur le Niger, Niamey 1970.

Y. PONCET
Publication partielle des recensements du Niger, CNRSH, Niamey, 1968 (arrondissements sédentaires de : Filingué, Ouallam, Niamey, Say, Tera, Tillaberi, Birni n'Gaouré, Illeta, Keita, Tahoua).

I.N.S.E.E.
Démographie comparée : Afrique Noire, Madagascar, Comores, Paris 1967.

Groupes Zarma-Sonraï :

ARDANT DU PICQ
Une population africaine, les Djerma, Bulletin du Comité d'Etudes Historiques de l'A.O.F., t. XIV, Paris, 1931.

BOUBOU HAMA
Histoire traditionnelle d'un peuple, les Zarma-Songhay. Présence Africaine, Paris 1967.

Histoire des Songhay, Présence Africaine, Paris 1968.

BOUBOU HAMA et J. BOULNOIS
L'empire de Gao : histoire, coutumes et magie Songhay. Adrien-Maisonneuve, Paris, 1964.

J. PERIER et M. SELLIER
Histoire des populations du Cercle de Dosso, Bulletin de l'IFAN, octobre 1950, t. XII n° 4, IFAN, DAKAR.

J.P. OLIVIER DE SARDAN
Système des relations économiques et sociales chez les Wogo, Niger. Mémoire de l'Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, Paris.

Les voleurs d'hommes : notes sur l'histoire des Kurtey, Etudes Nigériennes, CNRSH n° 25, Niamey, 1969.

J. ROUCH
Les Songhay, PUF, Paris 1954.

La religion et la magie Songhay, PUF, Paris, 1960.

Groupes "Mawri" :

J. PERIER ET M. SELLIER
Histoire des populations du Cercle de Dosso, (voir ci-dessus).

M.H. PIAULT
Populations de l'Arewa, Introduction à une étude régionale, Etudes Nigériennes n° 13, CNRSH, Niamey, 1964.

Communication sur les Mawri, Colloque sur les cultures voltaïques, Sonchamp 1965 ; Recherches Voltaïques n° 8, Ouagadougou 1967.

Histoire Mawri, Etudes et Documents de l'Institut d'Ethnologie de Paris, Musée de l'Homme, Paris 1970.

N. ECHARD
Histoire du peuplement : les traditions orales d'un village Sudye, Shat. Journal de la Société des Africanistes, t. XXXIX, 1. Paris 1969.

Groupes Hausa :

BOUBOU HAMA
Histoire du Gobir et du Sokoto, Présence Africaine, Paris 1967.

N. ECHARD
Note sur les forgerons de l'Ader, Journal de la Société des Africanistes, t. XXXV - 2 - 1965 Paris.

Etudes socio-économiques dans les vallées de l'Ader Doutchi-Majjya, Etudes Rurales, Juillet-Décembre 1966.

L'habitat traditionnel dans l'Ader, République du Niger. in L'Homme, revue française d'anthropologie, Juillet-Septembre 1967 n° 3 Paris.

Histoire du peuplement : les traditions orales d'un village Sudye : Shat (voir ci-dessus).

L'expérience du passé : ethno-histoire de l'Ader Hausa, à paraître dans Etudes Nigériennes, CNRSH, Niamey, 1974.

G. NICOLAS
Evolution du canton de Kantché, étude sociologique d'une société de l'Est du Niger, Université de Bordeaux, 1957.

Fondements magico-religieux du pouvoir politique au sein de la principauté hausa du Gobir, 1965.

J. PERIER
Notes historiques sur la région de Maradi, Bulletin de l'IFAN 1-2-3, Avril-Juillet 1939, Paris.

P. DAVID
La geste du grand K'Aura Assao, Etudes Nigériennes n° 17, CNRSH, Niamey, 1965.

Maradi, l'ancien état et l'ancienne ville. Site, population, histoire. Etudes Nigériennes n° 18, CNRSH, Niamey, 1966.

A. SALIFOU
Le Damagaram ou Sultanat de Zinder au XIXè siècle, Etudes Nigériennes n° 27, CNRSH, Niamey 1971.

GUNN et CONANT
Peoples of the Middle Niger Region, Northern Nigeria. London International African Institute, 1960.

Y. PONCET
Note sur l'histoire de Maradi
Note sur le village de Dan Tchiao (Département de Zinder), CNRSH, Niamey, 1967.

Nomades Tubu :

J. CHAPELLE
Nomades noirs du Sahara, Plon, Paris, 1957.

M. Le COEUR
Les nomades Teda et l'exploitation des palmeraies du Sahara Central. Bulletin de l'Association des Géographes français n° 194-195, Mai-Juin 1947, Paris.

C. BAROIN
Marques de bétail chez les Daza et les Azza du Niger, Etudes Nigériennes n° 29, CNRSH, Niamey, 1973.

Peuls :

M. DUPIRE
Peuls nomades, Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, Paris 1961.

Peuls nomades : étude descriptive des Wodaabé du Sahel Nigérien. Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie, t. XIV, Paris 1962.

BOUBOU HAMA
Histoire du Gobir et du Sokoto, Présence Africaine, Paris, 1968.

Contribution à la connaissance de l'histoire des Peuls, Présence Africaine, Paris, 1968.

P. BONTE
L'élevage et le commerce du bétail dans l'Ader Doutchi-Majya, Etudes Nigériennes n° 23, CNRSH, Niamey, 1968.

Touaregs :

F. NICOLAS
Tamesna : les Ioullemmeden de l'Est ou Touareg Kel Dinnik, Cercle de Tahoua, colonie du Niger. Imprimerie Nationale, Paris, 1950.

BOUBOU HAMA
Recherches sur l'histoire des Touaregs soudanais et sahariens, Présence Africaine, Paris, 1967.

E. BERNUS
Les Touaregs du Sahel nigérien, les Cahiers d'Outre-Mer, XIX, Bordeaux, 1966.

Quelques aspects de l'évolution des Touaregs de l'Ouest de la République du Niger, Etudes Nigériennes n° 9, CNRSH, Niamey, 1963.

Les palmeraies de l'Aïr, Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée n° 11, septembre 1972, Aix-en-Provence, 1972.

E. BERNUS et ALATNINE AG ARIAS
Récits historiques de l'Azawagh, traditions des Iullemeden Kel Dinnik, République du Niger, Bulletin de l'IFAN t. XXXII, série B n° 2, 1970.

P. BONTE

L'élevage et le commerce du bétail dans l'Ader Doutchi-Majya (voir ci-dessus).

INDEX

Les noms de groupes de population sont notés en caractères gras.

Abala 12. 22
Abzin 28
Abzinawa 28. 29
Ader 12. 13. 18. 23. 24. 26. 27. 28. 29. 35. 37
Aderankobé 32
Aderawa 26. 27. 29
Aderawan Gabas 27
Agadesawa 29
Agadez 5. 14. 28
Aïr 14. 21. 25. 26. 28. 29. 32
Annankarawa 29
Ansongo 21
Arabes 14. 20. **31**
Arawa 23. **24**
Arewa 12
Arlit 14. 15
Asna 21. 27. **28. 29.** 33
Asnan Ramu 28. 29
Ayorou 11
Azawak 14. 37

Baga 29
Bagaroua 12. 22
Bambara 22
Baswa 23
Bella 30. 33
Beriberi 30. 34
Bilma 5. 14
Biram 25

Birni n'Konni 23. 26
Bonkoukou 22
Borgu 21
Borgumawa 23
Bornu 24. 25. 26. 30
Bouza 27
Buduma 31
Burgumawa 33
Busa 21
Busawa 24
Buzu 29. 30. 33. 34

Cotonou 15

Dagara 27. 30. **31**
Dakala 22
Dakoro 33
Dallol Boso 11. 12. 22. 23. 24. 32
Dallol Fogha 12. 24
Dallol Mawri 11. 12. 18. 22. 23. 24
Damagaram 13. 26. 27
Damagaram Takaya 27
Damagarawa 26. 27. 29. 34
Damana 23
Damergawa 34
Damergu 13. 34. 37
Dareyawa 23. 27
Dargol 11. 21
Daura 23. 25. 26. 27
Daurawa 26. 29. 33. 34
Daza 31
Débo (lac) 21
Dendi 20. **21**
Dernakawa 34
Dietko 34
Djado 31
Djirataoua 33
Dogondoutchi 12
Dosso 12. 15. 22. 33
Dosso 22
Durbawa 33

Eklan 30. 32. 34

Fallawa 24
Fezzan 31
Filingué 20
Fogha (voir Dallol Fogha)
Follakam 29
Follakawa 29
Fort-Lamy 5

Gabda 22
Gaffati 34
Gao 21
Garwalley 28
Gaya 5. 12. 15. 22
Girnazawa 27
Gober (voir Gobir)
Goberi 23
Gobir 13. 23. 24. 26. 27
Gobirawa 22. 24. **26.** 27. 28. 29. 33
Gobirawan Tudu 26
Gobir Tudu 13
Gogawa 23
Golley 22
Goruol 21
Gouré 13. 31
Gubawa 23. 24. 27. 29
Gubé 23
Gubey 22. 23. 24
Guidimouni 13. 19
Gumelawa 33
Gunamawa 29
Gurma 11. 22
Gurmanché 20. **22.** 33
Gwari 25

Hanna (= **Asna**) 28
Hausa 11. 19. 20. 23. **24. 25. 26. 27. 29.** 30. 33

Iferouane 14
Illela 12. 13
Ilorin 25

Imanan 32
In Gall 14. 28
Itesen 28

Jibalawa 27

Kabbawa 25
Kabbi 21. 24. 25
Kalley 22. 24
Kamberiberi (= **Kambarawa**) 34
Kanem 31
Kanembu 31. 34
Kano 5. 25
Kantché 13
Kanuri 11. 19. 20. 24. **30.** 31. 34
Kanusawa 34
Karmuga (= **Tarmuga**) 24
Katamawa 29
Katarawa 29
Katsina 25. 26
Katsinawa 26. 28. 33. 34
Kawar 14. 31
Keita 27
Kel Gress 13. 28
Kel Owey 28
Kengawa 24
Kibiyawa 23
Kogori 22
Komadugu 13. 14. 31
Konawa 24
Konnawa 26. 27. 33
Konni voir Birni n'Konni
Kororofa 25
Kuburi 34
Kurfey 22. 24. 29
Kurfeyawa 24
Kurtey 22
Kutus 13

Lamorde 22
Lisawan 28

Machirkawa 27
Macina 21. 22
Madaoua 13. 26
Madaouela 14
Madobawa 29
Magaria 34
Magorawa 23. 27
Mahalba 34
Malinké 21
Mambawa 27
Manga 19. 30. **31.** 34
Manga 13
Maradawa 33
Maradi 13. 15. 26. 33. 35
Mararafawa 28
Matameye 13
Mawri 20. **22**
Meydawa 28
Mikerawa 34
Mober 31
Mogar 29
Mopti 21
Mossi 20. **22**
Munio 13. 31

N'Gourti 14
N'Guigmi 34
Niamey 5. 11. 15. 17
Niger (fleuve) 11. 12. 21. 22
Nupe 25

Ouallam 11
Ouled Slimane 31

Parakou 5. 15
Peul 17. 19. 20. 21. 22. 26. **32**

Rano 25
Rimaibé 19. 32
Ruafawa 24

Sabiri 22

Sangirawa 27
Sarakolé 21. 22
Say 11
Sirba 11. 21
Shoa 31
Sokoto 29
Sonraï 20. **21. 22.** 25. 28. 29
Sorkawa (= **Sorko**)
Sorko 21. 22
Sosebaki 29. 34
Sudié 24
Sugurti 31

Tadawa 24
Tagamawa (= **Tamagawa**) 33
Tagazar 32
Tagzamawa 27
Tahoua 15. 24
Tamachek voir **Touareg**
Tamagawa 33
Tamalé 5
Tamanrasset 14
Tamaské 12
Tamesna 14
Tanagawa 24
Tanout 13. 34. 37
Tarka 13.
Tarmuga 24
Tawantakat 28
Tchad (lac) 14. 31
Tchin-Tabaraden 14
Teda 31
Tegidda-n-Tesemt 14. 28
Tessaoua 28
Tibesti 31
Tibiri 13. 26
Tillaberi 11
Torobé 32
Touareg 17. 20. 22. 24. 25. 26. 27. 28. 30. **32.** 33. 34
Toucouleur 22
Trimawa 29
Tubu 14. 20. 27. **31.** 34

Tudawa 24. 27
Tulmawa 33
Tumagri 34
Tyengawa 21. 24. 29

W du Niger 12
Wogo 22

Yarawa 23
Yelwa 25
Yoruba 22. 24

Zamfara 25. 33
Zamfarawa 33
Zaria 25
Zarma 20. **21. 22.** 23. 24. 33
Zarmaganda 11. 21. 22. 23
Zarma-Sonraï 11. **20.** 33
Zigi 22
Zinder 5. 13. 15. 26. 27. 28. 34. 35. 37

NUMEROS DES ETUDES NIGERIENNES DISPONIBLES :

10. C. PIAULT : Contribution à l'étude de la vie quotidienne de la femme Mawri, nouvelle édition, revue et augmentée, 1971.

23. P. BONTE : L'élevage et le commerce du bétail dans l'Ader Doutchi-Majya, 1968, réédition 1973.

24. D. LAYA : Recherche et développement : le projet de mise en valeur des cuvettes de Kutukalé et Karma, en pays Songhay, 1968, réédition 1973.

25. J.P. OLIVIER de SARDAN : Les voleurs d'hommes, notes sur l'histoire des Kurtey, 1968.

26. C. RAYNAUT : Quelques données de l'agriculture dans la vallée de Maradi.

27. A. SALIFOU : Le Damagaram ou Sultanat de Zinder au XIXe siècle, 1971.

28. S. BERNUS : Henri Barth chez les Touaregs de l'Aïr, 1972.

29. C. BAROIN : Marques de bétail chez les Daza et les Azza du Niger, 1973.

30. B. SURUGUE: Contribution à l'étude de la musique sacrée Zarma-Songhay, 1972.

Toute la correspondance concernant les Etudes Nigériennes doit être adressée jusqu'à nouvel ordre à :

CNRSH (IFAN), Mme S. BERNUS, Musée de l'Homme, place du Trocadéro, 75016 - PARIS.

Les publications (échanges) doivent être envoyées à : Bibliothèque du CNRSH (IFAN), BP 318, NIAMEY, Niger.

Achevé d'imprimer
4ème trimestre 1973
sur les presses de
l'Imprimerie Copédith

Dépôt Légal 4ème trimestre 1973

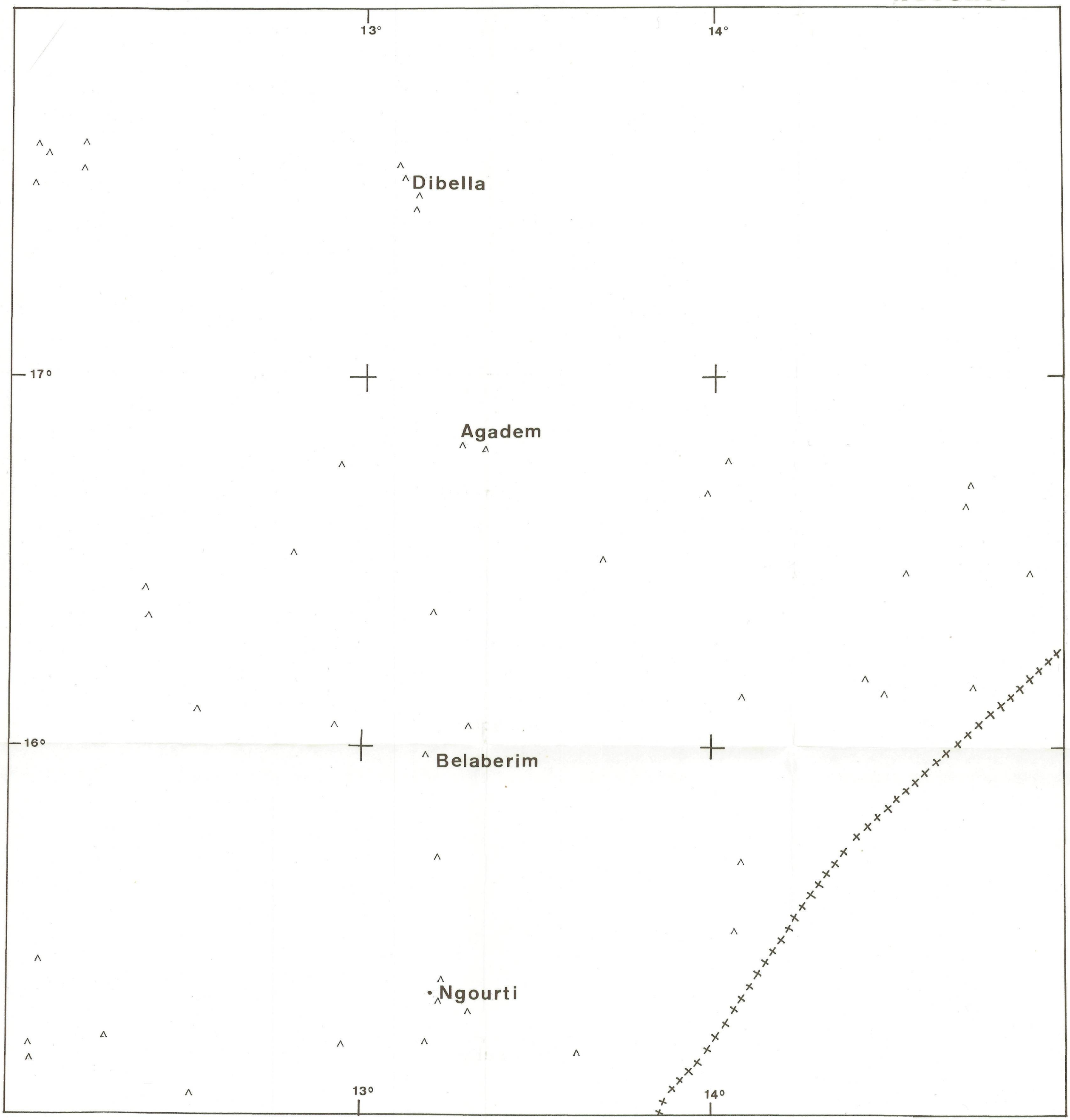
13°
14°
Dibella
17°
Agadem
16°
Belaberim
Ngourti
13°
14°

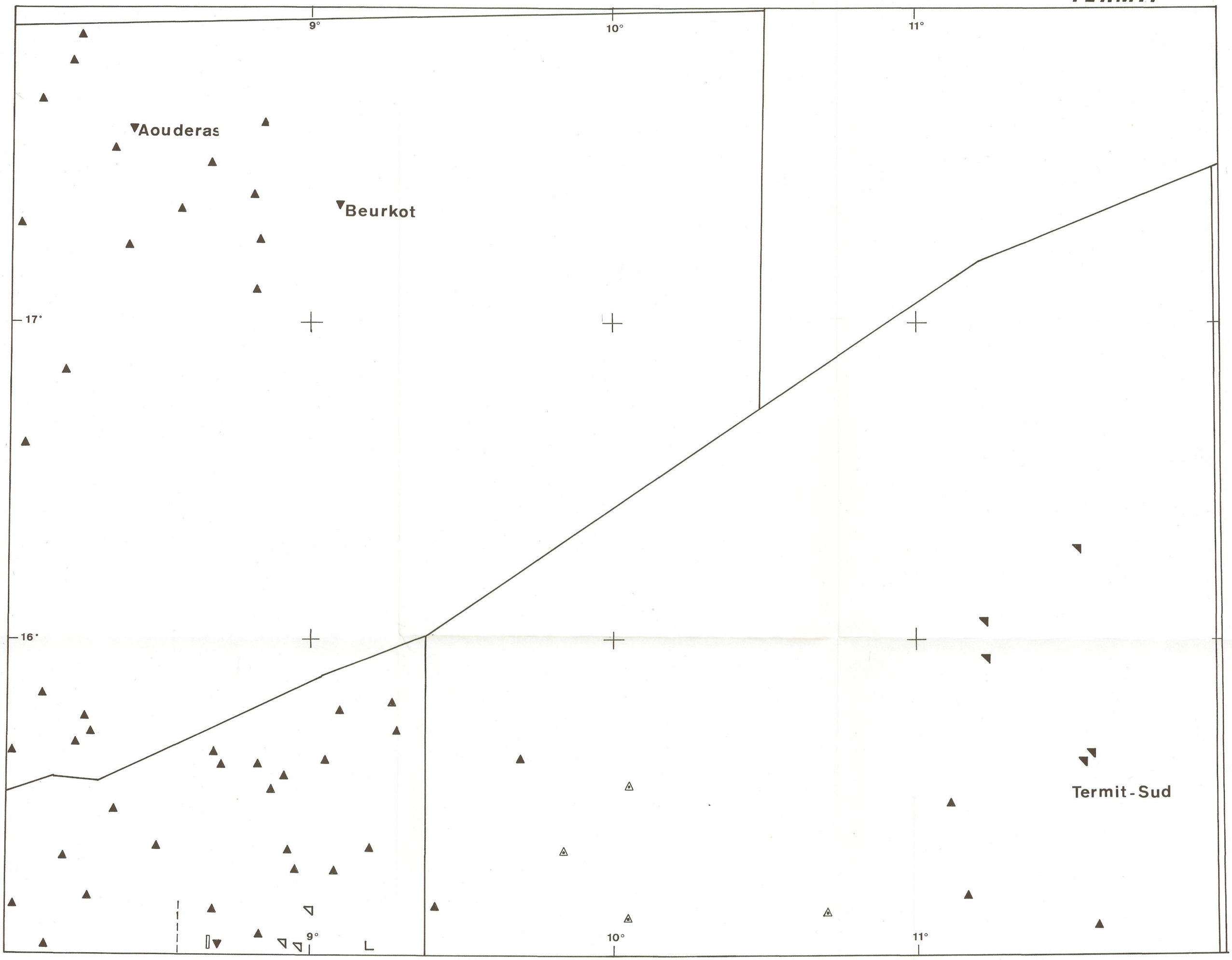
9°
10°
11°
17°
16°
Aouderas
Beurkot
Termit-Sud
9°
10°
11°

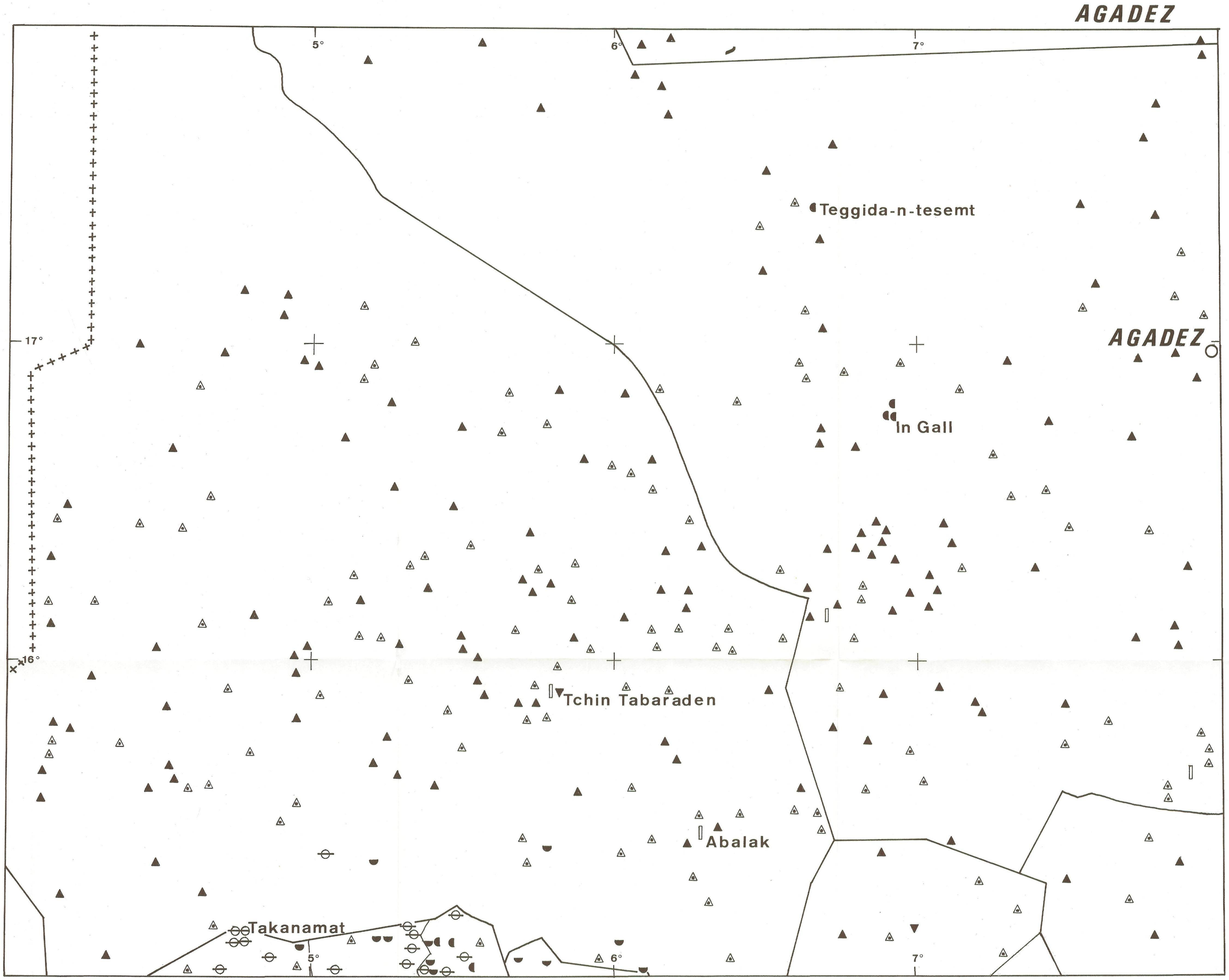
AGADEZ
5°
6°
7°
17°
16°
Teggida-n-tesemt
AGADEZ
In Gall
Tchin Tabaraden
Abalak
Takanamat
5°
6°
7°

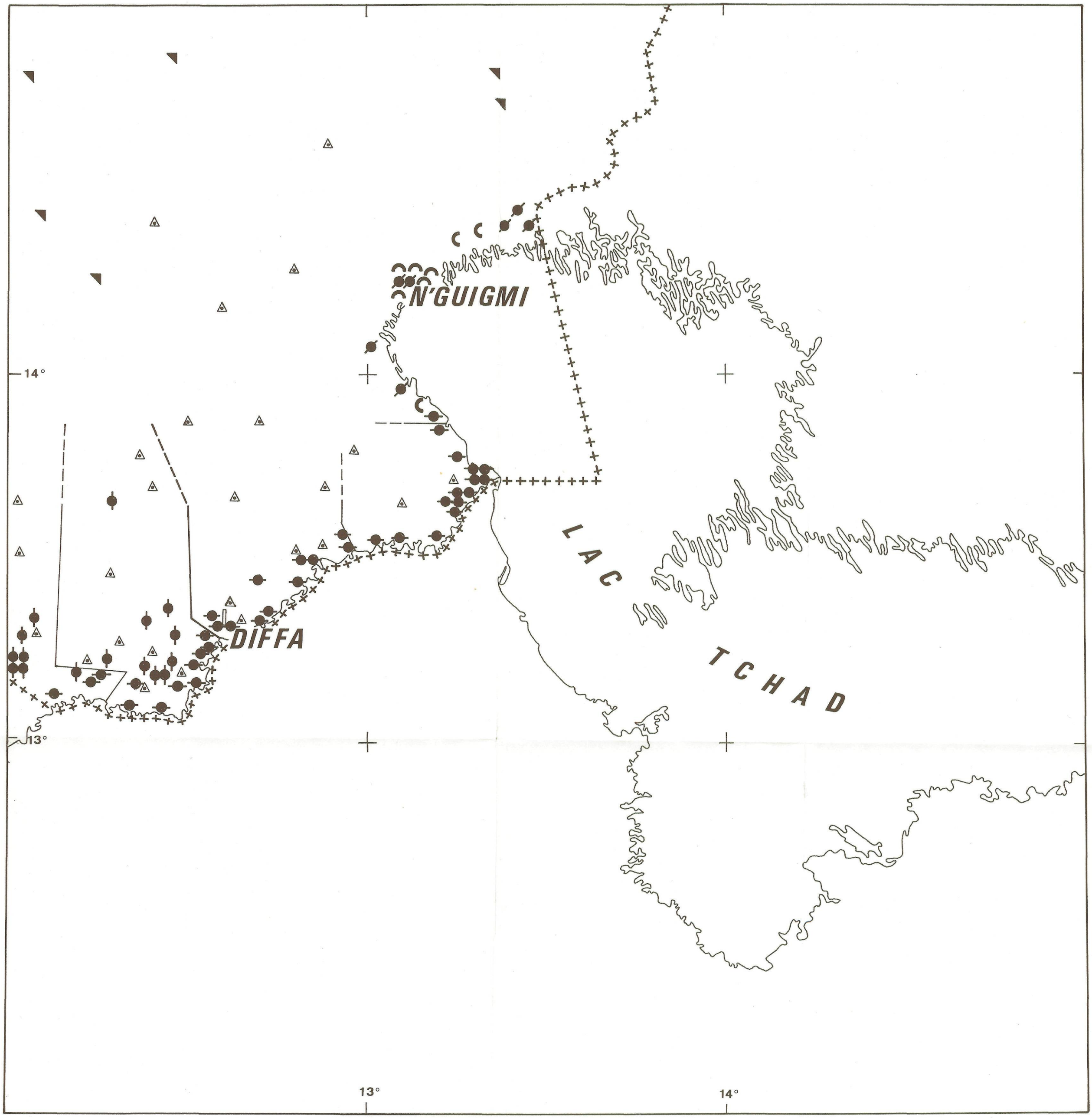
N'GUIGMI
14°
DIFFA
LAC
TCHAD
13°
13°
14°

NGOURTI

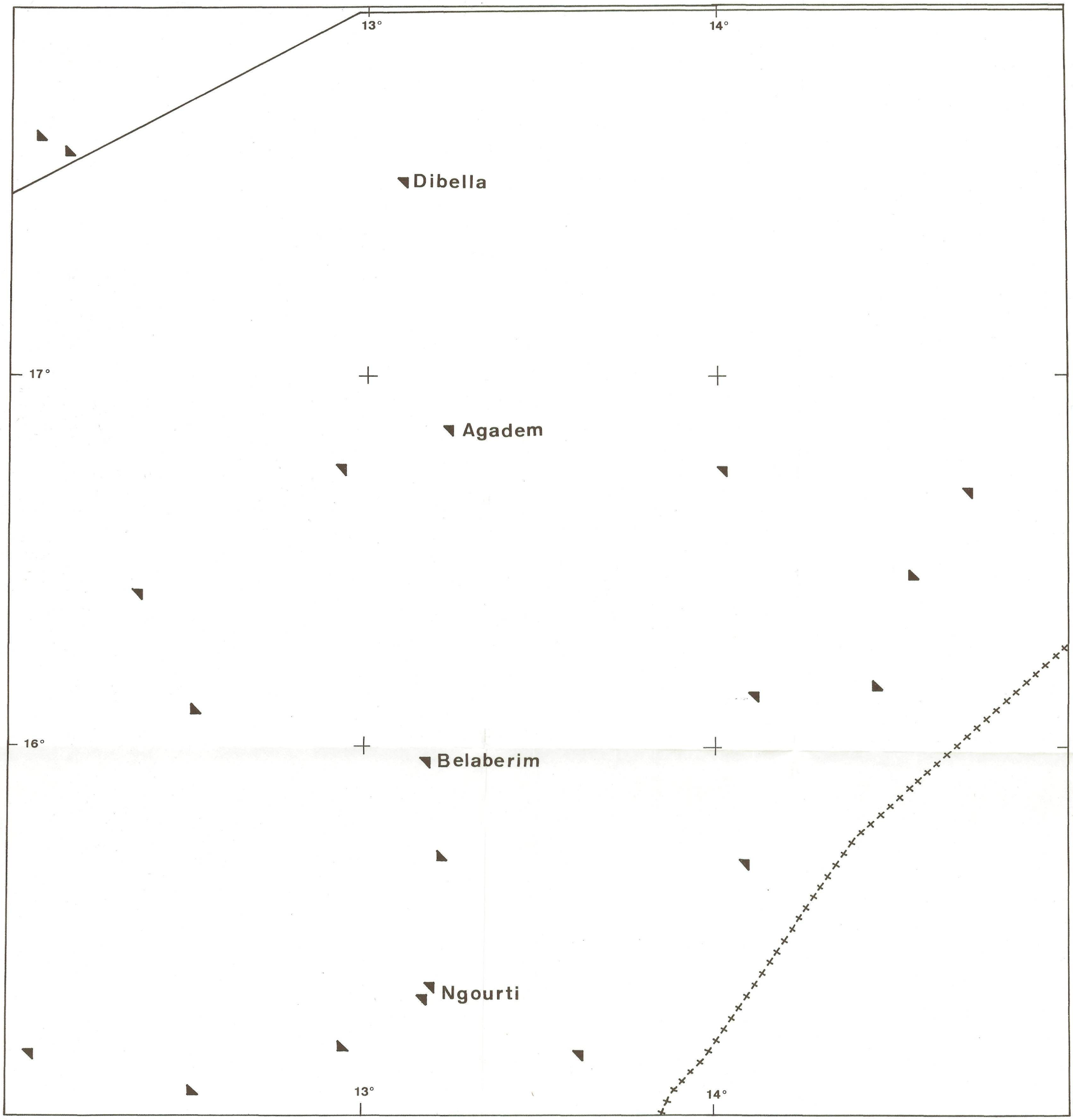

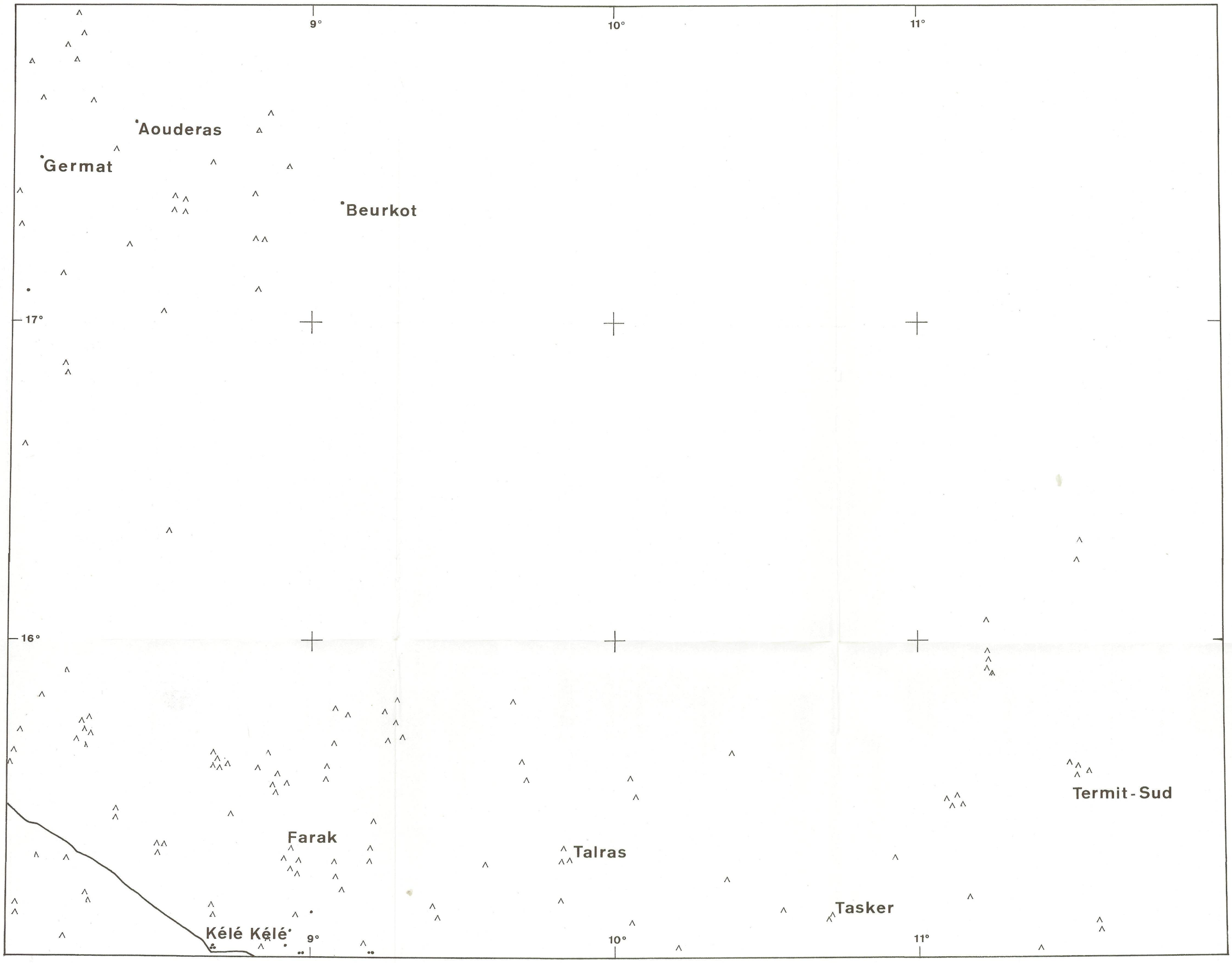
9°
10°
11°
Aouderas
Germat
Beurkot
17°
16°
Termit-Sud
Farak
Talras
Tasker
Kélé Kélé
9°
10°
11°

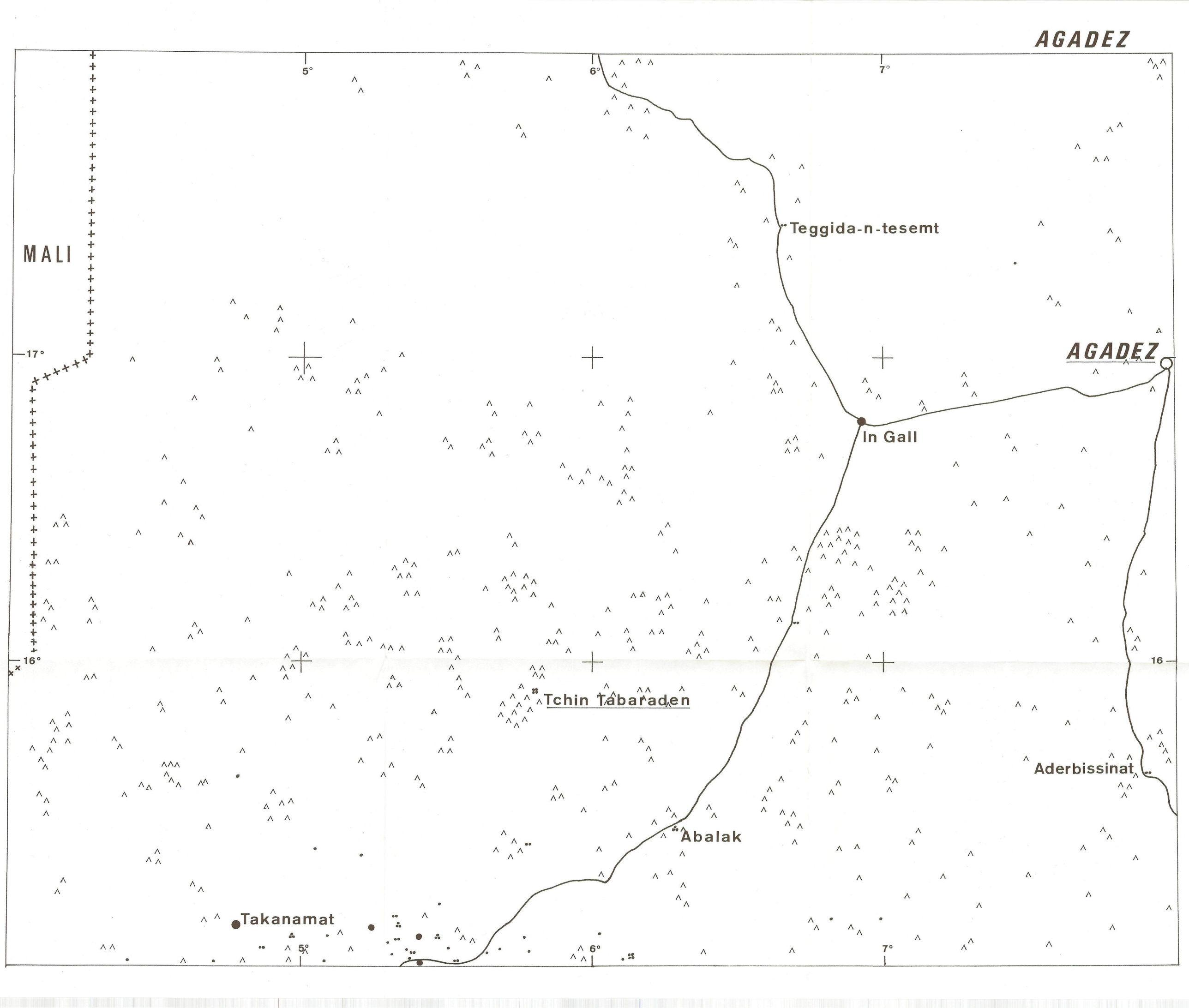
AGADEZ
MALI
5°
6°
7°
17°
16°
16
Teggida-n-tesemt
AGADEZ
In Gall
Tchin Tabaraden
Aderbissinat
Abalak
Takanamat
5°
6°
7°

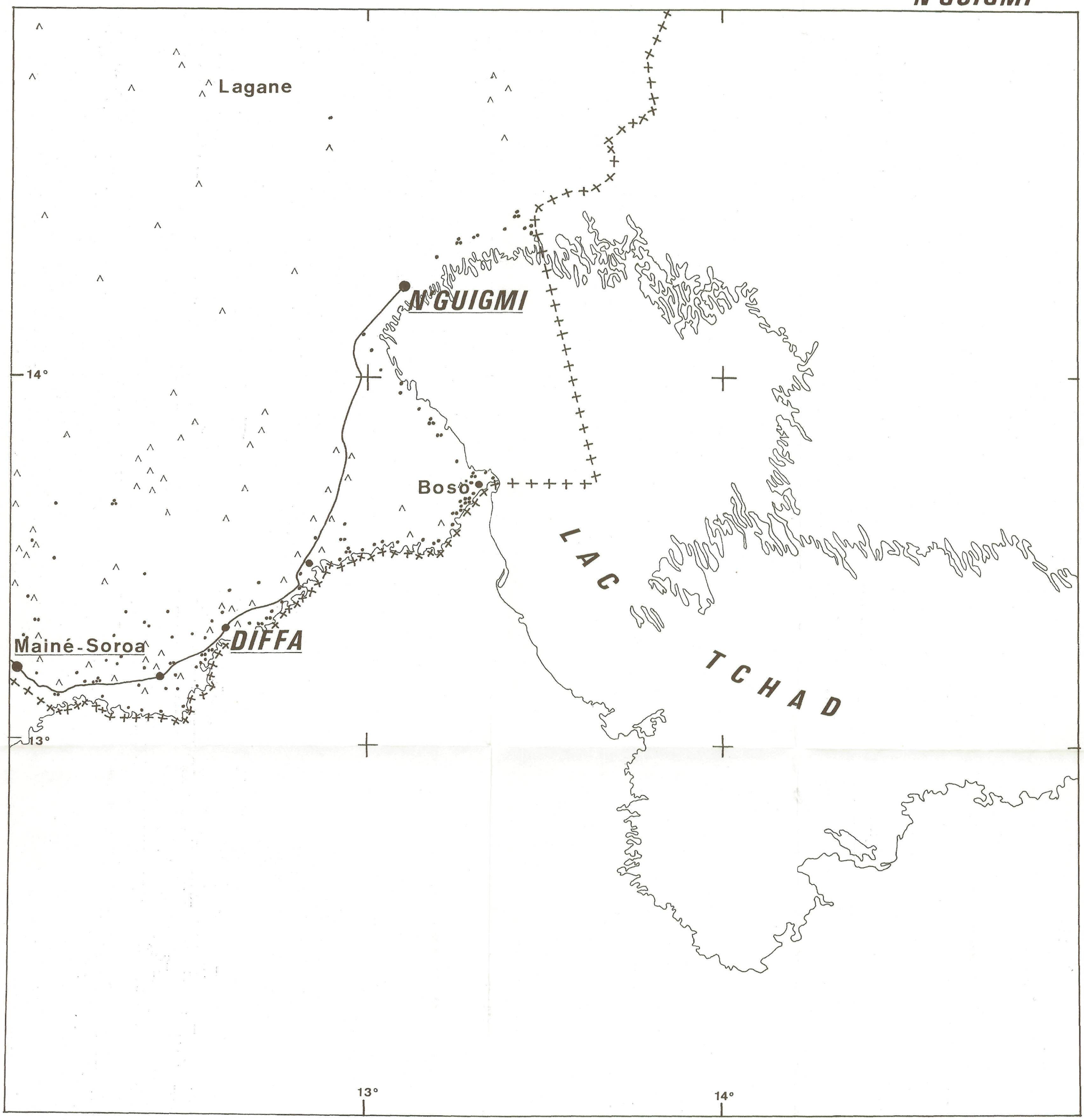
Lagane
N'GUIGMI
14°
Boso
LAC
TCHAD
Mainé-Soroa
DIFFA
13°
13°
14°

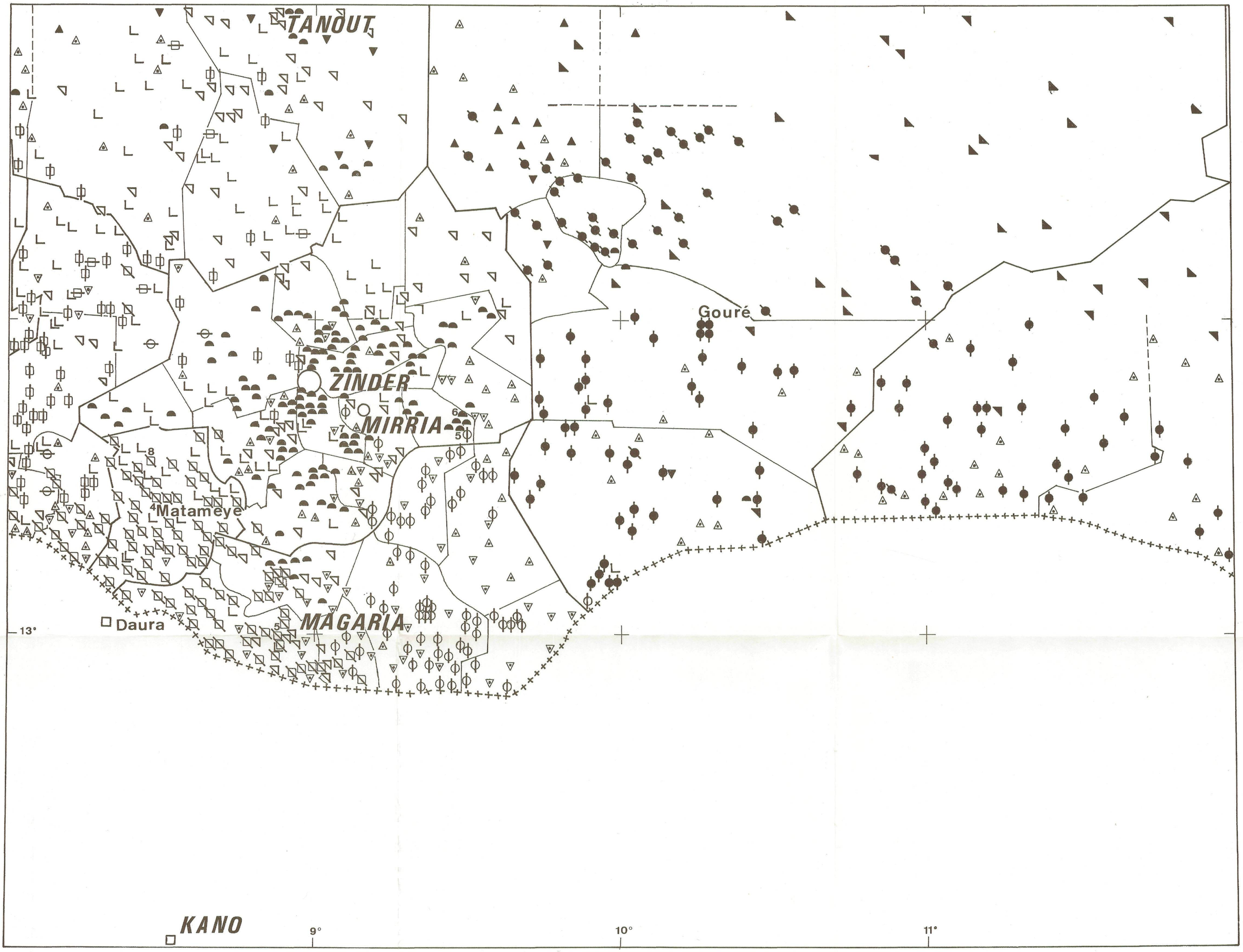
ZINDER
TANOUT
Gouré
ZINDER
MIRRIA
Matameye
MAGARIA
Daura
13°
KANO
9°
10°
11°

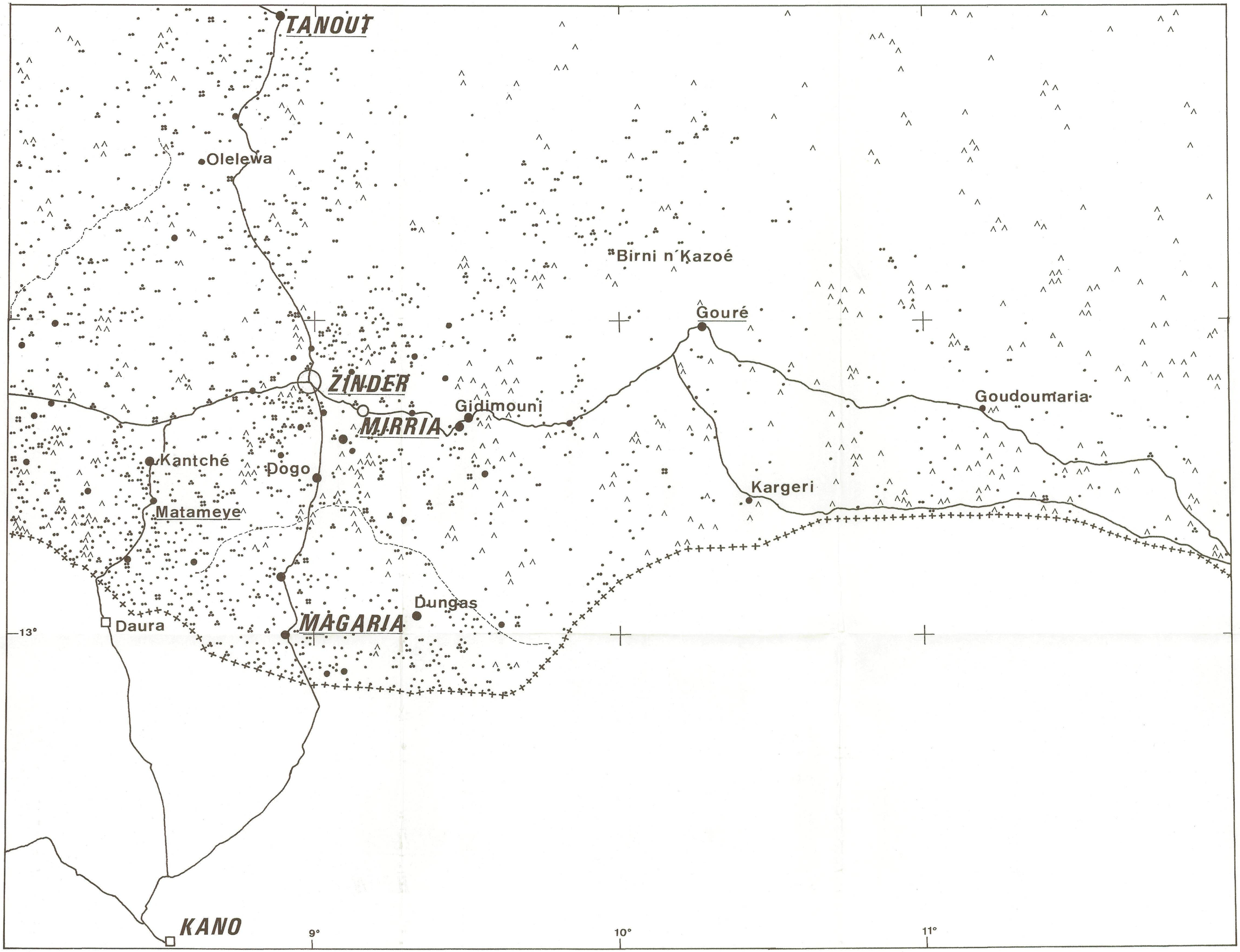
TANOUT
Olelewa
Birni n'Kazoé
Gouré
ZINDER
MIRRIA
Gidimouni
Goudoumaria
Kantché
Dogo
Kargeri
Matameye
Dungas
MAGARIA
Daura
13°
KANO
9°
10°
11°

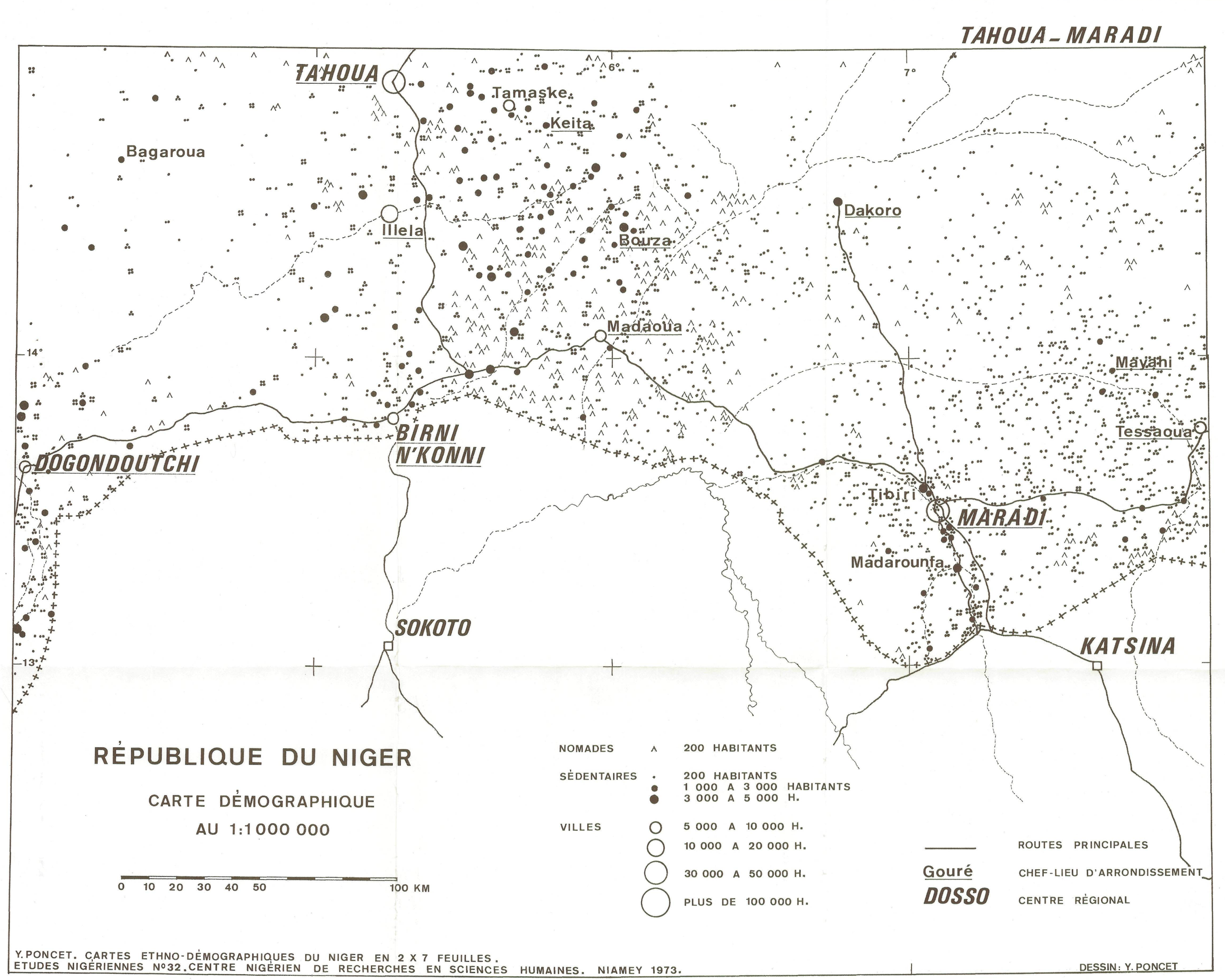
TAHOUA - MARADI
TAHOUA
Tamaske
Keita
Bagaroua
Illela
Bouza
Dakoro
Madaoua
Mayahi
Tessaoua
BIRNI N'KONNI
DOGONDOUTCHI
Tibiri
MARADI
Madarounfa
SOKOTO
KATSINA
6°
7°
14°
13°
RÉPUBLIQUE DU NIGER
CARTE DÉMOGRAPHIQUE
AU 1:1 000 000
0 10 20 30 40 50 100 KM
NOMADES 200 HABITANTS
SÉDENTAIRES 200 HABITANTS
1 000 A 3 000 HABITANTS
3 000 A 5 000 H.
VILLES 5 000 A 10 000 H.
10 000 A 20 000 H.
30 000 A 50 000 H.
PLUS DE 100 000 H.
ROUTES PRINCIPALES
Gouré CHEF-LIEU D'ARRONDISSEMENT
DOSSO CENTRE RÉGIONAL
Y. PONCET. CARTES ETHNO-DÉMOGRAPHIQUES DU NIGER EN 2 X 7 FEUILLES.
ETUDES NIGÉRIENNES N°32. CENTRE NIGÉRIEN DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. NIAMEY 1973.
DESSIN: Y. PONCET

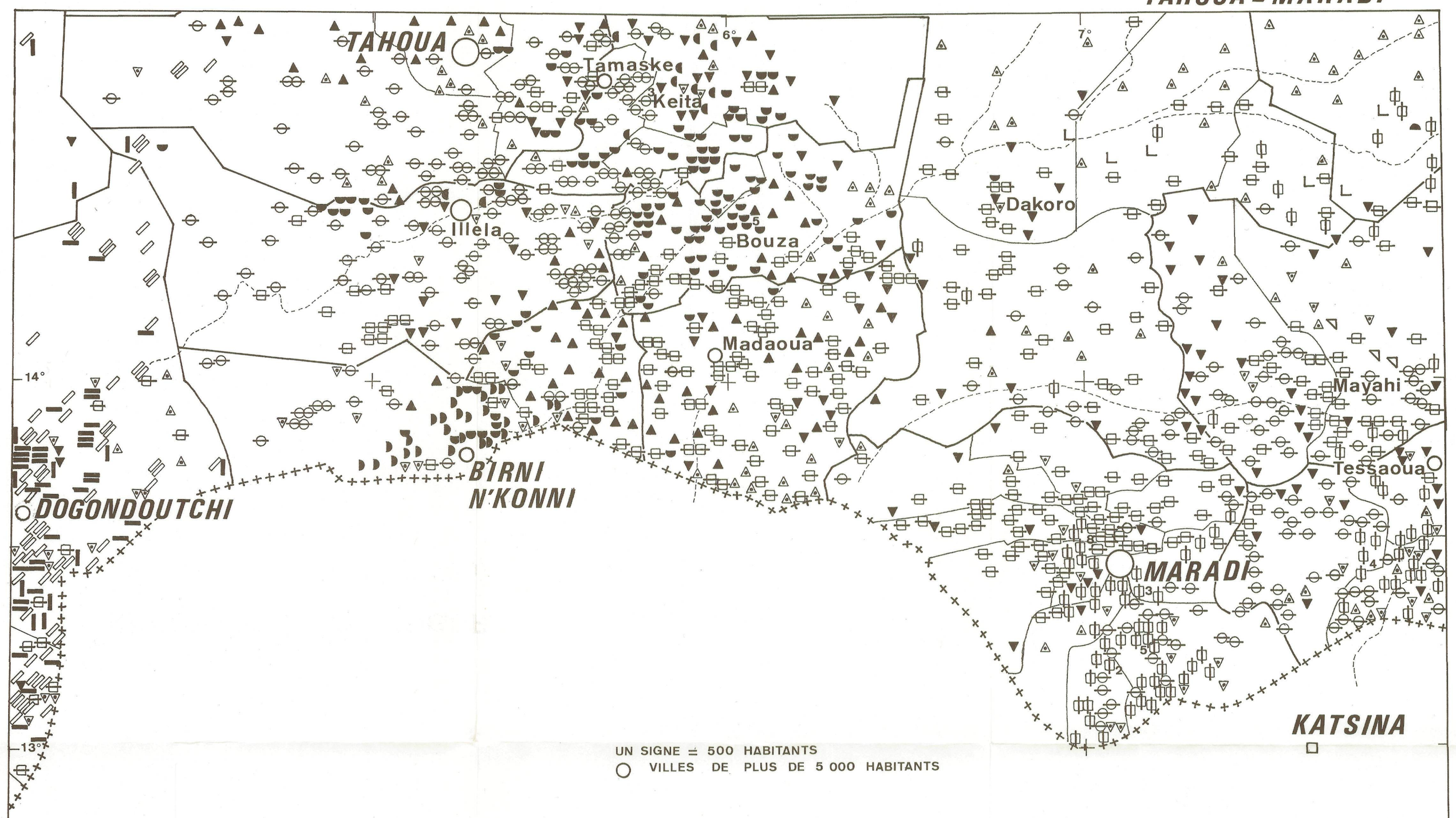

UN SIGNE = 500 HABITANTS
VILLES DE PLUS DE 5 000 HABITANTS

RÉPUBLIQUE DU NIGER

CARTE ETHNO-DÉMOGRAPHIQUE

AU 1:1000 000

0 10 20 30 40 50 100 KM

- SIGNES NON FIGURÉS
- SONRAÏ
- ZARMA
- KURTEY
- WOGO
- DENDI
- MOSSI
- GURMANCHE
- KURFEYAWA
- ARAWA
- GUBAWA
- TYENGAWA
- HAUSA (NON PRECISÉS)
- GOBIRAWA
- KATSINAWA
- KABBAWA
- DAURAWA
- ABZINAWA
- ADERAWA
- KONNAWA
- DAMAGARAWA
- ASNA
- SOSEBAKI
- BUZU
- BERIBERI
- MANGA
- DAGARA
- MOBER
- SUGURTI
- KANEMBU
- BUDUMA
- TUBU NOMADES
- ARABES NOMADES
- PEULS NOMADES
- PEULS SÉDENTAIRES ET SEMI-SÉDENTAIRES
- TOUAREGS NOMADES
- TOUAREGS SÉDENTAIRES ET SEMI-SÉDENTAIRES
- LIMITES D'ARRONDISSEMENTS
- LIMITES DE CANTONS

Y. PONCET. CARTES ETHNO-DÉMOGRAPHIQUES DU NIGER EN 2 X 7 FEUILLES.
ETUDES NIGÉRIENNES N° 32. CENTRE NIGÉRIEN DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. NIAMEY 1973.

DESSIN: Y.PONCET

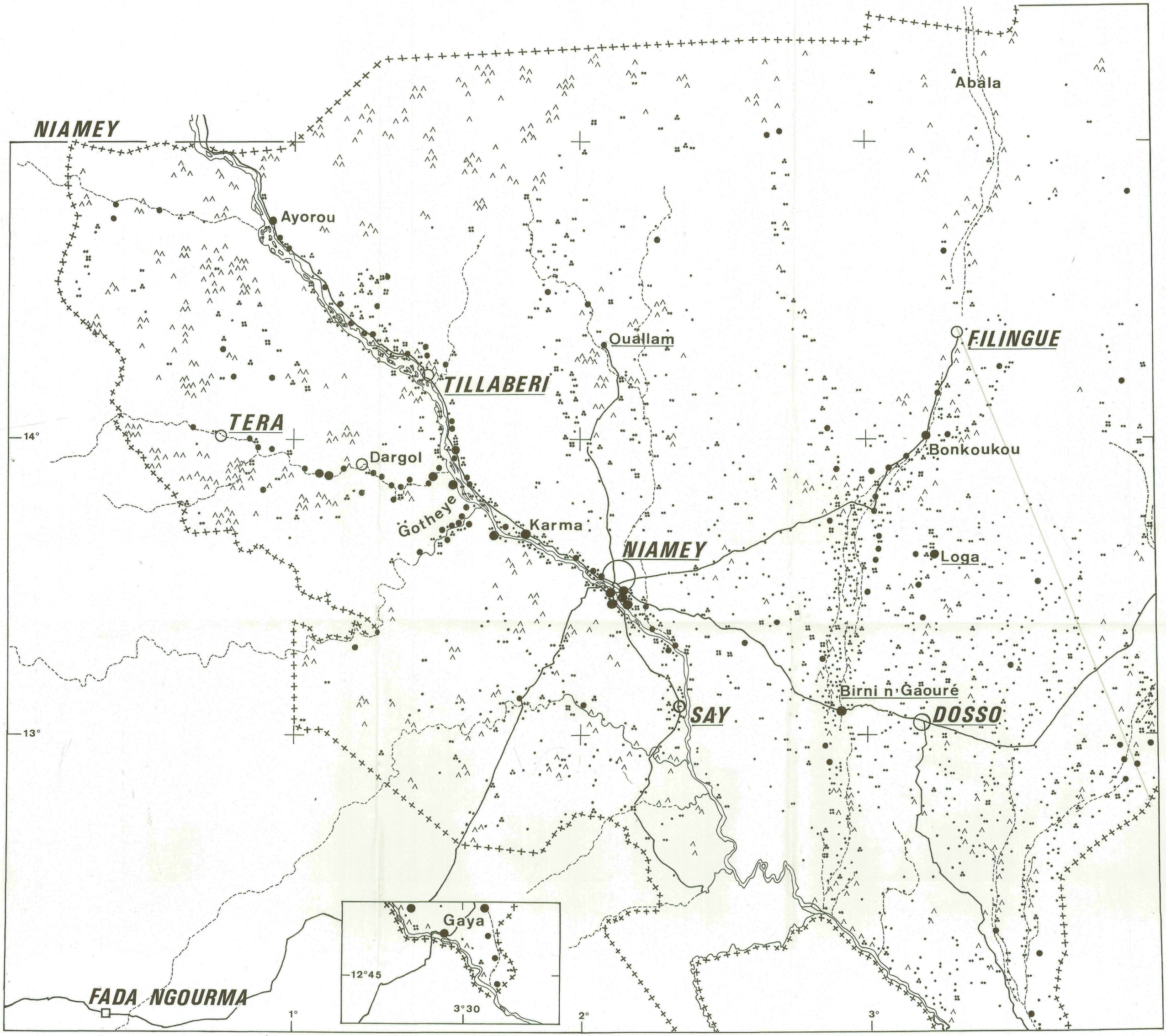
NIAMEY
Ayorou
Abala
Ouallam
FILINGUE
TILLABERI
TERA
Dargol
Bonkoukou
Gotheye
Karma
NIAMEY
Loga
Birni n'Gaouré
SAY
DOSSO
Gaya
FADA NGOURMA
14°
13°
12°45
3°30
1°
2°
3°

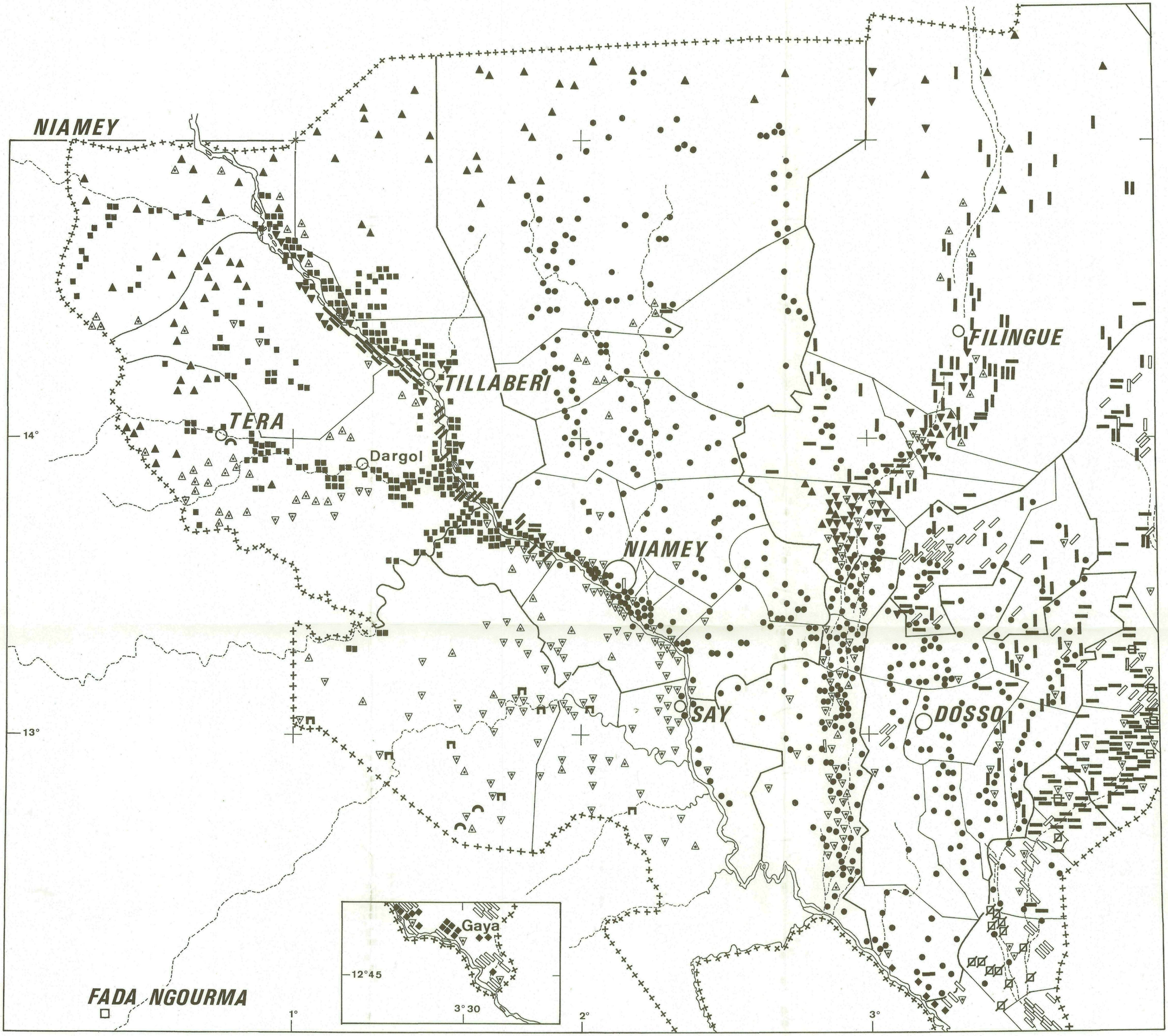
NIAMEY
TILLABERI
TERA
Dargol
NIAMEY
FILINGUE
SAY
DOSSO
Gaya
FADA NGOURMA
14°
13°
12°45
3°30
1°
2°
3°